

# RAPPORT ANNUEL COMGEST RENAISSANCE EUROPE

au 31 décembre 2025



## SOMMAIRE

|                                             |    |
|---------------------------------------------|----|
| 1. Changements intéressant l'OPC            | 3  |
| 2. Rapport sur le gouvernement d'entreprise | 4  |
| 3. Rapport de gestion                       | 12 |
| 4. Informations réglementaires              | 15 |
| 5. Certification du Commissaire aux Comptes | 20 |
| 6. Comptes de l'exercice                    | 26 |
| 7. Annexe(s)                                | 55 |
| Caractéristiques de l'OPC                   | 56 |
| Information SFDR                            | 68 |

## 1. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

### **21 mars 2025 :**

- Adaptation du calendrier de calcul de la valeur liquidative : exclusion des jours fériés légaux en France ;
- Ajustement rédactionnel de l'annexe précontractuelle SFDR ;
- Mise à jour des données des DIC PRIIPS à fin décembre 2024.

### **21 mai 2025 :**

- Adaptation de la méthodologie de notation ESG ;
- Nouvelle méthodologie de filtrage ESG.

### **15 décembre 2025 :**

- Suppression des commissions de mouvement revenant à la Société de Gestion.
- Changement des modalités de présentation des « frais de gestion financière » et des « frais de fonctionnement et autres services » (anciennement Frais administratifs externes à la Société de gestion) avec passage d'une présentation en un bloc à deux blocs :
  - o Introduction d'un taux forfaitaire de « Frais de fonctionnement et autres services » (et d'une liste exhaustive desdits frais).
  - o Maintien des taux de « Frais de gestion financière ».
- « Emprunts d'espèces » : à hauteur de 10 % de l'actif net (au lieu de « néant »).
- « Liquidités » : précision des pourcentages applicables (en remplacement de la notion d'« accessoire »).
- Ajustements de terminologie dans le prospectus et l'annexe précontractuelle SFDR.

## 2. RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Conformément aux dispositions de l'article L.225-37-4 du Code de commerce, nous vous communiquons les informations ci-après :

- **INFORMATIONS CONCERNANT LES MANDATAIRES SOCIAUX**

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-37-4 alinéa 1 du Code de commerce, nous vous rendons compte ci-après des mandats et fonctions exercés dans toute société par chaque mandataire social durant l'exercice :

| MANDATAIRE SOCIAL        | NOM DES SOCIÉTÉS                         | PERSONNE MORALE REPRÉSENTÉE | NATURE DE LA FONCTION                                 |
|--------------------------|------------------------------------------|-----------------------------|-------------------------------------------------------|
| <b>Philippe LEBEAU</b>   | COMGEST S.A.                             |                             | Président Directeur Général, Administrateur           |
|                          | Elixir Capital                           |                             | Gérant                                                |
|                          | SICAV COMGEST RENAISSANCE EUROPE         |                             | Président du Conseil d'Administration, Administrateur |
|                          | Fondation COMGEST                        |                             | Président                                             |
| <b>Frédéric BUSTIN</b>   | SICAV COMGEST RENAISSANCE EUROPE         |                             | Directeur Général, Administrateur                     |
|                          | Fondation COMGEST                        |                             | Membre                                                |
| <b>Alexandre NARBONI</b> | SICAV COMGEST RENAISSANCE EUROPE         |                             | Directeur Général Délégué; Administrateur             |
| <b>Thierry CALLAULT</b>  | QUAERO CAPITAL SAS (France)              |                             | Directeur Général                                     |
|                          | QUAERO CAPITAL SA                        |                             | Directeur                                             |
|                          | QUAERO CAPITAL SA (Luxembourg)           |                             | Administrateur                                        |
|                          | BLUE ALPHA II                            |                             | Administrateur                                        |
|                          | QUAERO CAPITAL PARTICIPATIONS SA         |                             | Administrateur                                        |
|                          | QUAERO CAPITAL FUND Luxembourg           |                             | Administrateur                                        |
|                          | QUAERO CAPITAL UK                        |                             | Senior Manager                                        |
|                          | SOCIETE D'ENCOURAGEMENT POUR L'INDUSTRIE |                             | Administrateur                                        |
|                          | SICAV COMGEST RENAISSANCE EUROPE         |                             | Administrateur                                        |

| MANDATAIRE SOCIAL      | NOM DES SOCIÉTÉS                                 | PERSONNE MORALE REPRÉSENTÉE                             | NATURE DE LA FONCTION |
|------------------------|--------------------------------------------------|---------------------------------------------------------|-----------------------|
| <b>Thibaud BEROUD</b>  | SICAV COMGEST RENAISSANCE EUROPE                 | Caisse de Prévoyance et de Retraite des Notaires (CPRN) | Administrateur        |
|                        | Caisse de Prévoyance et de Retraite des Notaires |                                                         | Directeur Général     |
| <b>Constance VEDIE</b> | SICAV COMGEST RENAISSANCE EUROPE                 | COMGEST SA                                              | Administrateur        |
| <b>Caroline MILLOT</b> | SICAV COMGEST RENAISSANCE EUROPE                 |                                                         | Administrateur        |

- **CONVENTIONS VISÉES À L'ARTICLE L.225-37-4 AL. 2 DU CODE DE COMMERCE**

Aucune convention intervenant, directement ou par personne interposée, entre, d'une part, l'un des mandataires sociaux ou l'un des actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10% d'une société et, d'autre part, une autre société dont la première possède directement ou indirectement plus de la moitié du capital, à l'exception des conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales, n'a été signée avec la Sicav.

- **DELEGATIONS ACCORDEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES EN MATIERE D'AUGMENTATION DE CAPITAL**

Sans objet pour les SICAV.

**RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
**A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

Mesdames, Messieurs, chers actionnaires,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de votre société durant l'exercice clos le 31 décembre 2025 et soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Conformément à l'article L225-37-4 du code de commerce, vous prendrez également connaissance des informations relatives au rapport sur le gouvernement d'entreprise.

Vous prendrez ensuite connaissance des rapports du Commissaire aux comptes.

### Composition du conseil d'administration et rappel des dates d'expiration des mandats

| NOMS ET PRÉNOMS                                                                                          | FONCTIONS                 | ECHÉANCE DU MANDAT<br>(À L'ISSUE DE L'AGO STATUANT SUR<br>LES COMPTES CLOS EN....) |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------|------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Philippe LEBEAU</b>                                                                                   | Président                 | Décembre 2027                                                                      |
|                                                                                                          | Administrateur            | Décembre 2027                                                                      |
| <b>Frédéric BUSTIN</b>                                                                                   | Administrateur            | Décembre 2028                                                                      |
|                                                                                                          | Directeur Général         | Décembre 2027                                                                      |
| <b>Alexandre NARBONI</b>                                                                                 | Administrateur            | Décembre 2028                                                                      |
|                                                                                                          | Directeur Général Délégué | Décembre 2027                                                                      |
| <b>Thierry CALLAULT<br/>(Démission au 19/11/2025)</b>                                                    | Administrateur            | Décembre 2028                                                                      |
| <b>Caroline MILLOT</b>                                                                                   | Administrateur            | Décembre 2027                                                                      |
| <b>COMGEST SA représenté par<br/>Constance VEDIE</b>                                                     | Administrateur            | Décembre 2027                                                                      |
| <b>CAISSE DE PREVOYANCE ET DE<br/>RETRAITE DES NOTAIRES<br/>(CPRN) représenté par Thibaud<br/>BEROUD</b> | Administrateur            | Décembre 2028                                                                      |
| <b>TALENZ ALTEIS AUDIT ILE DE<br/>FRANCE</b>                                                             | Commissaire aux Comptes   | Décembre 2025                                                                      |

### Biographies des Administrateurs de la SICAV

**Philippe LEBEAU** a rejoint Comgest en 2009 comme responsable groupe marketing et communication. Il est Président Directeur Général de Comgest S.A. et membre du comité de direction de CGI. Il a commencé sa carrière chez Insignia Bourdais dans le conseil en immobilier d'entreprise à l'intention d'investisseurs institutionnels français avant de rejoindre la Banque du Louvre où il a occupé plusieurs postes (développement commercial institutionnel et analyse d'OPCVM). Il a dirigé pendant sept ans la filiale de gestion LGI à Luxembourg. CEO de Louvre Gestion, membre des Comité exécutifs d'HSBC Private Bank France et HSBC Private Bank Investment Group. Il est diplômé d'HEC et de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris.

**Frédéric BUSTIN** a rejoint Comgest en juin 2012 comme responsable des relations auprès des investisseurs français, Suisse francophone et luxembourgeois. Frédéric a travaillé à la banque Duménil Leblé et chez Cardif Asset Management comme vendeur institutionnel, puis au CCF Capital Management comme responsable du segment CIB puis directeur commercial France. Il a poursuivi sa carrière au sein de HSBC Private Bank France où il a été nommé au Comité exécutif puis est devenu Senior Banker en charge des Asset Managers pour HSBC Global Banking and Markets France. Il est titulaire d'un DESS Finance et Contrôle de Gestion de l'Université d'Orléans.

**Alexandre NARBONI** est analyste / gérant chez Comgest S.A. Il a rejoint Comgest en 2009, initialement au sein de l'équipe actions américaines puis dès 2018 au sein de l'équipe actions internationales, où il occupe les fonctions d'analyste et de gérant de portefeuille. Alexandre est également responsable du développement et de la supervision des stratégies Flex de Comgest. Il est également membre du comité d'investissement du groupe Comgest. Avant de rejoindre Comgest, Alexandre a travaillé à New York, d'abord à la Société Générale, à partir de 2005, dans la titrisation de prêts, puis chez HSBC, en tant qu'analyste hedge fund. Alexandre est diplômé de l'ENSAE et titulaire d'un Master en mathématiques financières de l'université Columbia.

**Thierry CALLAULT** a rejoint Quaero Capital SA en 2013 en qualité d'Associé et de Responsable du Business Development. Après avoir débuté sa carrière en 1990 à la Banque du Louvre, dont il est devenu Directeur de la Stratégie, il a rejoint en 2003 OFI Asset Management en tant que CEO. Il a été directement impliqué dans la création de plusieurs structures de gestion alternatives multi-assets, de fonds et d'incubateurs de fonds. En 2012, il cofonde Blue Alpha, dans le but d'investir dans des sociétés de gestion nouvellement créées et de les aider à développer leurs marques et leurs actifs sous gestion.

**Caroline MILLOT** débute sa carrière en tant que documentaliste à Eurofinance, avant de travailler à partir de 1974 au bureau indépendant d'analyse financière Détroyat Associés où elle occupe successivement les postes de documentaliste puis Analyste Financier avant d'être nommée Directeur Général en 1991. Entre 1997 et 2010 Caroline Millot a occupé le poste de Directeur des Relations Investisseurs de l'Oréal. Elle est titulaire d'un diplôme de la Société Française des Analystes Financiers.

**Thibaud BEROUD** est Directeur Général de la Caisse de Prévoyance et de Retraite des Notaires. Précédemment, il a exercé les fonctions d'administrateur du Sénat à la Commission des Affaires Sociales, puis à l'Association de Gestion des Assistants de Sénateurs. Il a été ensuite successivement responsable de portefeuille à la Trésorerie, responsable de la division des investissements Financiers, Trésorier puis Directeur des Affaires Financières et Sociales du Sénat. Thibaud BEROUD est Chartered Financial Analyst (CFA) et Chartered Alternative Investment Analyst (CAIA).

**Constance Védie de La Heslière** est diplômée d'un Bachelor en Business Administration de l'Université Concordia (Canada) et d'un Master spécialisé en Marchés Financiers de la Solvay Brussels School of Economics & Management (Belgique). Elle débute sa carrière en 2014 chez DNCA Investments en tant que Product Marketing Manager, avant de rejoindre en 2015 Swiss Life Asset Managers, où elle exerce les fonctions de Sales Manager.

Constance intègre Comgest en septembre 2020 et occupe actuellement le poste d'Investor Relations Manager.

### • **EXAMEN DES COMPTES ET RÉSULTAT**

Les comptes annuels ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Vous trouverez dans l'annexe toutes les explications complémentaires.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

La valeur liquidative de l'action « C » qui s'élevait à la clôture de l'exercice précédent à 261,14 euros, ressort au 31 décembre 2025 à 242,07 euros.

La valeur liquidative de l'action « I » qui s'élevait à la clôture de l'exercice précédent à 280,48 euros, ressort au 31 décembre 2025 à 261,29 euros.

La valeur liquidative de l'action « P » qui s'élevait à la clôture de l'exercice précédent à 260,67 euros, ressort au 31 décembre 2025 à 241,04 euros.

La valeur liquidative de l'action Z qui s'élevait à la clôture de l'exercice précédent à 269,60 euros, ressort au 31 décembre 2025 à 251,03 euros.

Le nombre d'actions en circulation qui ressortait à 13 494 966,3495 actions au 31 décembre 2024, s'établissait à 8 487 796,6086 actions au 31 décembre 2025.

A cette même date, l'actif net s'élevait à 2 085 013 519,10 euros contre 3 580 758 393,40 euros au terme de l'exercice antérieur.

### • **PROPOSITION D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES**

Il est rappelé que la SICAV émet des actions « C », « I », « Z » et « P » de capitalisation du revenu net et des plus et moins-values nettes.

Le Conseil d'administration vous propose les répartitions et affectations suivantes des sommes distribuables :

#### **1. Sommes distribuables afférentes aux revenus**

La quote-part des sommes distribuables afférente aux revenus nets s'élève à **-6 860 272,47** euros ; il est donc proposé, pour chacune des catégories d'action, les répartitions et affectations suivantes :

##### • **Actions « C » :**

Il est proposé de capitaliser intégralement la somme de -7 177 223,09 euros.

##### • **Actions « I » :**

Il est proposé de capitaliser intégralement la somme de 298 565,97 euros.

##### • **Actions « P » :**

Il est proposé de capitaliser intégralement la somme de -3 698,98 euros.

##### • **Actions « Z » :**

Il est proposé de capitaliser intégralement la somme de 22 083,63 euros.

#### **2. Sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes**

La quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values réalisées nettes s'élève à **267 490 371,19** euros.

Il est proposé de capitaliser intégralement cette somme selon la répartition suivante :

- 208 812 321,90 euros pour les **actions « C »**.
- 47 351 429,84 euros pour les **actions « I »**.
- 68 203,68 euros pour les **actions « P »**.
- 11 258 415,77 euros pour les **actions « Z »**.

Il est rappelé que les sommes distribuables ont été intégralement capitalisées lors des trois derniers exercices pour les actions « C », « I » et « Z ».

Au présent rapport est annexé, conformément aux dispositions de l'article R 225-102 du Code de commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de la société au cours de chacun des cinq exercices.

## ORDRE DU JOUR ET PROJET DE TEXTE DES RESOLUTIONS SOUMIS A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

### • CONVOCATION ET ORDRE DU JOUR

Les actionnaires de la société sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire le **16 avril 2026 à 11 heures**, chez COMGEST SA – 17 square Edouard VII – 75009 PARIS, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 et approbation des comptes dudit exercice.
2. Affectation des sommes distribuables afférentes au revenu net.
3. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes.
4. Lecture et approbation du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L 225-38 du Code de commerce.
5. Démission d'un administrateur
6. Pouvoirs en vue d'effectuer les formalités

### • PROJET DE TEXTE DES RÉSOLUTIONS

#### PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu le rapport de gestion du Conseil d'Administration et le rapport du Commissaire aux comptes, approuve l'inventaire et les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés le 31 décembre 2025, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

Elle constate que le nombre d'actions en circulation qui ressortait à 13 494 966,3495 actions au 31 décembre 2024, s'établissait à 8 487 796,6089 actions au 31 décembre 2025. A cette même date, l'actif net s'élevait à 2 085 013 519,10 euros contre 3 580 758 393,40 euros au terme de l'exercice antérieur.

#### DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, constatant que la quote-part des sommes distribuables afférentes au revenu net de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élève à **-6 860 272,47** euros, décide; conformément aux dispositions statutaires, d'imputer cette somme au compte de capital selon les répartitions suivantes :

- **Pour les actions « C »** : la somme de -7 177 223,09 euros.
- **Pour les actions « I »** : la somme de 298 565,97 euros.
- **Pour les actions « P »** : la somme de -3 698,98 euros.
- **Pour les actions « Z »** : la somme de 22 083,63 euros.

Il est rappelé que les sommes distribuables des actions « C », « I » et « Z » ont été intégralement capitalisées lors des exercices précédents, conformément aux dispositions statutaires.

#### TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, constatant que la quote-part des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes s'élève à **267 490 371,19** euros, décide d'imputer cette somme au compte de capital selon les répartitions suivantes :

- La somme de 208 812 321,90 euros pour les **actions « C »**.
- La somme de 47 351 429,84 euros pour les **actions « I »**.
- La somme de 68 203,68 euros pour les **actions « P »**.
- La somme de 11 258 415,77 euros pour les **actions « Z »**.

#### QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu le rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L 225-38 du Code de Commerce et statuant sur ce rapport, en approuve les conclusions.

#### **CINQUIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte de la démission de Monsieur Thierry CALLAULT de ses fonctions d'Administrateur de la SICAV, à compter du 19 novembre 2025, exprime sa reconnaissance pour son engagement durant la durée de son mandat et lui donne quitus de sa gestion.

#### **SIXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire donne tous pouvoirs au secrétaire de la présente Assemblée à l'effet d'effectuer toutes les formalités prescrites par la loi relatives aux résolutions qui précèdent, et de certifier conforme tout document nécessaire à la réalisation des décisions prises ci-dessus.

Elle donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes pour faire tous dépôts et publications prescrits par la loi.

### 3. RAPPORT DE GESTION

Comgest Renaissance Europe C a reculé de -7,3% en 2025 contre une hausse de 19,4% pour son indice de comparaison le MSCI Europe.

La classe I de Comgest Renaissance Europe a affiché une baisse de -6,8% sur l'exercice sous revue, la part Z de -6,9% et la part P de -7,5%.

L'année 2025 a été favorable aux indices actions européens, mais les performances ont été concentrées et tirées par une puissante rotation macroéconomique. L'inflation dans la zone euro s'est rapprochée de l'objectif de 2% fixé par la Banque centrale européenne, ce qui a permis quatre baisses de taux d'intérêt avant le mois de juin. Parallèlement, un important plan de relance budgétaire allemand dans les infrastructures et la défense – inscrit dans une tendance européenne plus large de relance de l'investissement public – a entraîné une hausse des taux longs, une pentification des courbes de taux et ravivé les espoirs de reprise cyclique. Cette configuration des marchés a profité aux banques, à l'industrie et à la défense, entraînant une hausse de l'appétit pour le risque, au détriment de la qualité et de la croissance. Les tensions commerciales et la forte dépréciation du dollar américain ont également soutenu les entreprises orientées vers l'Europe et le style value, tout en créant un vent contraire pour les leaders mondiaux, mesuré en euros.

Dans ce contexte, le portefeuille a connu en 2025 sa pire performance relative depuis 1993, la sélection de titres n'ayant pas suffi à compenser l'ampleur de la rotation en faveur du style value, malgré une croissance organique des ventes des sociétés en portefeuille conforme à sa moyenne de long terme, autour de 8%, sur les neuf premiers mois de l'année.

L'intelligence artificielle (IA) s'est imposée comme le thème d'investissement dominant de l'année. Les dépenses d'investissement dans les centres de données liés à l'IA ont soutenu la croissance dans de nombreux secteurs. Toutefois, au second semestre, des inquiétudes accrues concernant la surchauffe des investissements et les risques de disruption ont pesé sur les fournisseurs de logiciels et de services de données. Une telle différenciation est typique des premières phases d'un cycle technologique de transformation. Selon nous et conformément à notre approche qualité et croissance, les entreprises qui proposent des solutions propriétaires, essentielles et profondément intégrées sont non seulement mieux protégées contre les disruptions, mais aussi bien positionnées pour bénéficier durablement de l'adoption de l'IA. L'impact de ce thème sur les titres en portefeuille s'est révélé contrasté.

Le secteur de la santé, un des terrains de prédilection des investisseurs en quête de qualité et de croissance, a sous-performé en 2025, freiné par une combinaison de facteurs : évolution du cadre réglementaire et des remboursements aux États-Unis, pressions accrues sur les prix et environnement de consommation morose.

Novo Nordisk a enregistré un net repli. La société a revu à la baisse ses prévisions pour l'exercice 2025 à plusieurs reprises, en raison d'une concurrence soutenue des génériques de son traitement anti-obésité Wegovy aux États-Unis, et d'une perte de parts de marché au profit d'Eli Lilly. Le nouveau PDG a lancé une initiative majeure de rationalisation afin de repositionner l'entreprise pour la croissance future.

London Stock Exchange Group (LSEG) a pesé sur la performance, malgré une hausse du chiffre d'affaires et une expansion des marges qui ont conduit à une révision à la hausse de ses prévisions pour l'ensemble de l'année. Le sentiment des investisseurs a été affecté par des craintes de disruption liée à l'IA dans sa division Data & Analytics, en particulier autour de sa plateforme Workspace. Ces inquiétudes ont occulté les avancées stratégiques notables réalisées grâce à la modernisation de la plateforme et au lancement de nouveaux produits dans le cadre de son partenariat pluriannuel avec Microsoft. Selon nous, LSEG conserve une position défensive solide, fondée sur des actifs de données de grande qualité.

Dassault Systèmes s'est inscrit en baisse, la croissance n'ayant pas accéléré comme anticipé, et la valorisation continuant de reculer. Si sa division Industrial Innovation est restée solide, Medidata (sciences de la vie) a continué de peser sur la croissance globale. En octobre, l'objectif de croissance du chiffre d'affaires a été abaissé de 6–8% à 4–6%, en raison de la faiblesse persistante de Medidata et de l'activité Centric PLM. Les prévisions de flux de trésorerie disponibles ont également déçu, Dassault ayant consenti des conditions de paiement avantageuses pour sécuriser des contrats stratégiques à long terme.

ASML a bien progressé en 2025, grâce à la dynamique de l'IA et à un environnement client en amélioration. Samsung devrait bénéficier de son partenariat avec Tesla sur les puces IA et de sa qualification chez NVIDIA pour la mémoire à bande passante élevée. La position d'Intel s'est également renforcée, soutenue par le gouvernement américain et NVIDIA. ASML a aussi bénéficié d'une demande importante de la part de clients chinois opérant dans le cadre réglementaire actuel.

Tout au long de l'année, la direction s'est montrée de plus en plus confiante pour 2026 et le renforcement de sa base de clients est de bon augure pour le positionnement qualitatif du groupe.

EssilorLuxottica a également enregistré une bonne performance, grâce à une accélération de la croissance et une innovation continue, en particulier dans les lunettes intelligentes (Ray-Ban Meta et Oakley Meta). La croissance a aussi été alimentée par l'expansion des verres Stellest (contrôle de la myopie) et le lancement de Nuance Audio, lunettes dotées de fonctionnalités d'aides auditives. Cette position du portefeuille pourrait connaître un changement radical dans son profil de croissance, à mesure que le groupe confirme son rôle de leader dans l'adoption des lunettes intelligentes auprès des consommateurs des marchés développés.

Inditex a réalisé une nouvelle année solide, confirmant sa capacité unique à s'adapter rapidement aux tendances de la mode tout en réinvestissant dans ses boutiques, ses outils digitaux et l'expérience client. La croissance des ventes s'est accélérée au fil de l'année, atteignant 10,6% (à taux de change constant) en novembre, prouvant la résilience et de la solidité de son modèle. Selon nous, Inditex reste une entreprise stable, disposant d'un long potentiel de croissance.

Nous avons initié plusieurs positions pour renforcer la qualité du portefeuille dans un contexte macroéconomique et géopolitique plus incertain : Atlas Copco (acteur de qualité du secteur de l'industrie), IHG (groupe hôtelier en franchise) et 3i Group (groupe de private equity orienté mid-market). Nous avons renforcé certaines positions récentes telles que SAP et Novonesis pour tirer parti des valorisations. Nous avons cédé Novo Nordisk, Adidas, Carl Zeiss Meditec et Icon pour des raisons de qualité, ainsi que Heineken, Jeronimo Martins, Ryanair et Sika pour des raisons de croissance. Nous avons pris des bénéfices sur ASML, EssilorLuxottica, Halma et Ferrari, et réduit notre exposition à Dassault Systèmes et Davide Campari, en raison de performances fondamentales insuffisantes.

Après deux années difficiles pour le style qualité et croissance, les conditions deviennent plus favorables. Neuf mois après les mesures prises lors du « Liberation Day », l'impact des tensions commerciales sur les entreprises en portefeuille est resté gérable et largement intégré dans les valorisations. Les titres qualité croissance ont connu une forte dévaluation, tandis que les segments cycliques et value se sont significativement réévalués. Cette rotation a ramené les valorisations absolues et relatives de la qualité croissance à leurs niveaux historiques de long terme, renforçant l'attrait de cette approche.

Une baisse des taux longs, un assouplissement monétaire et un dollar américain stable seraient favorables au style qualité croissance. À cela pourraient s'ajouter des résultats soutenus et des avancées sectorielles, capables de raviver un sentiment encore timide, comme en témoigne le récent rebond boursier d'acteurs comme ASML, LVMH et EssilorLuxottica. En l'absence d'une forte accélération du cycle économique européen, nous pensons que les moteurs de croissance idiosyncratiques des entreprises de qualité devraient reprendre le dessus.

Notre portefeuille, fidèle à notre style de qualité croissance, est positionné pour générer une croissance à deux chiffres des bénéfices sur cinq ans, accompagnée d'une forte génération de flux de trésorerie. La croissance de long terme repose sur des thèmes structurels comme l'électrification, la digitalisation, IA, le vieillissement de la population et la portée mondiale des marques européennes. À court terme, les attentes de croissance bénéficiaire, tant pour le portefeuille que pour l'indice MSCI Europe, s'inscrivent légèrement au-dessus de 10%, mais la croissance au niveau de l'indice reste plus cyclique, contrairement au profil structurel de nos positions qualité croissance.

Certains estiment que le moment est venu d'acheter de la qualité. Sans chercher à anticiper précisément le retour en grâce de ce style après une année 2025 particulièrement éprouvante, nous restons confiants dans la capacité bénéficiaire du portefeuille et son potentiel de création de valeur à cinq ans.

*Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.*

## Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

| Titres                      | Mouvements ("Devise de comptabilité") |                |
|-----------------------------|---------------------------------------|----------------|
|                             | Acquisitions                          | Cessions       |
| ASML HOLDING NV             | 3 535 835,93                          | 178 101 149,57 |
| NOVO NORDISK A/S-B          |                                       | 136 100 951,47 |
| ESSILORLUXOTTICA            | 3 719 793,56                          | 132 322 957,69 |
| SAP SE                      | 104 333 759,44                        | 27 421 639,52  |
| LONDON STOCK EXCHANGE GROUP | 99 886 478,41                         | 24 154 062,96  |
| L'OREAL                     | 40 127 070,21                         | 61 480 352,28  |
| WOLTERS KLUWER              | 24 354 810,28                         | 75 373 000,56  |
| DASSAULT SYSTEMES SE        | 5 832 557,51                          | 84 357 346,98  |
| NOVONESIS (NOVOZYMES) B     | 57 617 934,35                         | 30 718 869,78  |
| ATLAS COPCO AB-A SHS        | 72 805 046,51                         | 11 863 721,30  |

#### 4. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

##### TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES (ESMA) EN EUR

###### a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

- **Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :**

- o Prêts de titres :
- o Emprunt de titres :
- o Prises en pensions :
- o Mises en pensions :

- **Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés :**

- o Change à terme :
- o Future :
- o Options :
- o Swap :

###### b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

| Techniques de gestion efficace | Instruments financiers dérivés (*) |
|--------------------------------|------------------------------------|
| NEANT                          | NEANT                              |

(\*) Sauf les dérivés listés.

**c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie**

| Types d'instruments                                                                                                 | Montant en devise du portefeuille |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------|
| <b>Techniques de gestion efficace</b><br>. Dépôts à terme<br>. Actions<br>. Obligations<br>. OPCVM<br>. Espèces (*) |                                   |
| <b>Total</b>                                                                                                        |                                   |
| <b>Instruments financiers dérivés</b><br>. Dépôts à terme<br>. Actions<br>. Obligations<br>. OPCVM<br>. Espèces     |                                   |
| <b>Total</b>                                                                                                        |                                   |

(\*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

**d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace**

| Revenus et frais opérationnels                                                     | Montant en devise du portefeuille |
|------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------|
| . Revenus (*)<br>. Autres revenus                                                  |                                   |
| <b>Total des revenus</b>                                                           |                                   |
| . Frais opérationnels directs<br>. Frais opérationnels indirects<br>. Autres frais |                                   |
| <b>Total des frais</b>                                                             |                                   |

(\*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

## **TRANSPARENCE DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA RÉUTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS - RÈGLEMENT SFTR - EN DEVISE DE COMPTABILITÉ DE L'OPC (EUR)**

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

### **DESCRIPTION DE LA PROCÉDURE DU CHOIX DES INTERMÉDIAIRES**

La sélection et l'évaluation des intermédiaires se font en toute indépendance par le gestionnaire financier avec pour objectif d'obtenir le meilleur résultat possible lors de l'exécution des ordres. La liste des intermédiaires autorisés est établie périodiquement par le gestionnaire financier après leur évaluation suivant des critères objectifs tels que le coût et la qualité d'exécution des ordres, la rapidité et la qualité des confirmations, la liquidité offerte et la qualité du service client.

### **COMPTE RENDU RELATIF AUX FRAIS D'INTERMÉDIATION**

Le Compte rendu relatif aux frais d'intermédiation établi en application de l'article 314-82 du Règlement Général de l'AMF dans le cadre de la mise en œuvre des commissions de courtage à facturation partagée à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2008, est disponible sur le site de la société de gestion.

### **POLITIQUE DE VOTE**

Les droits de vote attachés aux titres détenus par la SICAV sont exercés par la société de gestion, laquelle est seule habilitée à prendre les décisions conformément à la réglementation en vigueur.

La politique de vote de la société de gestion peut être consultée au siège social de la société de gestion conformément à l'article 322-75 du Règlement Général de l'AMF.

### **INSTRUMENTS FINANCIERS DÉTENUS EN PORTEFEUILLE ÉMIS PAR LE PRESTATAIRE OU ENTITÉ DU GROUPE**

Conformément au règlement général de l'AMF, nous vous informons que le portefeuille ne détenait pas d'OPC gérés par les entités du groupe Comgest S.A. à la date de clôture.

### **COMMUNICATION DES CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITÉ DE GOUVERNANCE (ESG)**

Comgest Monde prend simultanément en compte des critères sociaux, environnementaux, et de qualité de gouvernance. Pour plus d'informations concernant les critères ESG veuillez consulter le site [www.comgest.com](http://www.comgest.com).

### **REGLEMENTS SFDR\* ET TAXONOMIE\*\***

*\* Règlement (UE) 2019/2088 du Parlement Européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur les déclarations du secteur des services financiers liées au développement durable.*

*\*\* Règlement (UE) 2020/852 du Parlement Européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables.*

La SICAV promeut des caractéristiques environnementales et sociales et est classifié fonds « Article 8 » en vertu du Règlement SFDR.

Au titre de l'article 50 Règlement délégué (UE) 2022/1288, des informations sur la réalisation de ces caractéristiques environnementales ou sociales promues par la SICAV au cours de l'exercice sont disponibles en annexe du présent rapport.

### **MÉTHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL**

La SICAV utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global sur les contrats financiers.

## POLITIQUE DE REMUNERATION

La Politique de rémunération de Comgest S.A. est arrêtée par le Conseil d'Administration.

Son objectif est :

- de promouvoir une gestion saine et efficace du risque et des pratiques de rémunération en ligne avec ses objectifs d'intégration des risques en matière de durabilité dans sa stratégie d'investissement ; et
- d'aligner les intérêts des collaborateurs avec ceux des clients dans le respect de la réglementation applicable.

La Politique de rémunération n'encourage pas une prise de risque qui serait incompatible avec le profil de risque, le règlement et les documents constitutifs des OPCVM et FIA gérés par Comgest S.A.

Comgest S.A. prévoit une rémunération globale des collaborateurs constituée de plusieurs composantes, et notamment :

- une part fixe, déterminée en tenant compte du poste et du périmètre de responsabilité des collaborateurs ; et
- une part variable potentielle, déterminée (i) sur la base d'une évaluation de la performance des collaborateurs à partir de critères quantitatifs et qualitatifs adaptés à la nature de leur poste, et (ii) en fonction de la situation financière du gestionnaire financier. Cette part variable peut comprendre une prime versée en numéraire et/ou une attribution d'actions gratuites (AGA).

En terme de gouvernance des rémunérations, Comgest S.A. s'appuie sur différents acteurs et instances, et notamment sur :

- le Conseil d'Administration, qui définit, adopte et réexamine annuellement la Politique de rémunération ;
- le Comité de Rémunération, organe indépendant, qui assure la revue annuelle de la Politique de rémunération et des éléments qui la compose. Il fournit au Conseil d'Administration pour revue et validation ses conclusions relatives en particulier (i) à la mise en œuvre de la Politique, qui fait l'objet d'une évaluation annuelle ; et (ii) à la liste (et ses mises à jour) des collaborateurs dont les activités professionnelles ont une incidence substantielle sur le profil de risque du gestionnaire financier ou des OPCVM et FIA qu'il gère.

Pour les collaborateurs dont les activités professionnelles peuvent avoir une incidence substantielle sur le profil de risque du gestionnaire financier ou des OPCVM et FIA gérés, un dispositif spécifique de diversification et d'étalement de leur rémunération variable peut être appliqué.

Les détails de la Politique de rémunération actuelle de Comgest S.A. sont publiés sur le site internet [www.comgest.com](http://www.comgest.com). Un exemplaire papier est mis à disposition sur simple demande écrite auprès de la Société de gestion.

Rémunérations versées par Comgest S.A. à l'ensemble des collaborateurs au titre de l'exercice 2024/2025 (du 01/10/2024 au 30/09/2025) :

| Ensemble des collaborateurs | Montant en EUR    | Nombre de bénéficiaires |
|-----------------------------|-------------------|-------------------------|
| Rémunérations fixes         | 9 043 140         | 128                     |
| Rémunérations variables     | 6 523 403         | 128                     |
| <b>Rémunération globale</b> | <b>15 566 543</b> | <b>128</b>              |

Rémunérations versées par Comgest S.A. au personnel dont les fonctions ont une incidence significative sur le profil de risques des FIA et/ou de Comgest S.A. au titre de l'exercice 2024/2025 :

| Preneurs de risques         | Montant en EUR   | Nombre de bénéficiaires |
|-----------------------------|------------------|-------------------------|
| Rémunérations fixes         | 2 496 922        | 26                      |
| Rémunérations variables     | 2 572 052        | 26                      |
| <b>Rémunération globale</b> | <b>5 068 974</b> | <b>26</b>               |

Rémunérations versées par Comgest S.A. aux cadres supérieurs au titre de l'exercice 2024/2025 :

| Cadres supérieurs           | Montant en EUR   | Nombre de bénéficiaires |
|-----------------------------|------------------|-------------------------|
| Rémunérations fixes         | 2 337 259        | 23                      |
| Rémunérations variables     | 2 258 279        | 23                      |
| <b>Rémunération globale</b> | <b>4 595 539</b> | <b>23</b>               |

#### AUTRES INFORMATIONS

Le prospectus complet de la SICAV et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de :

COMGEST S.A.  
17, square Edouard VII 75009 Paris  
Tél. : 01 44 94 19 00  
e-mail : [info@comgest.com](mailto:info@comgest.com)

## 5. CERTIFICATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

## **SICAV COMGEST RENAISSANCE EUROPE**

Société de gestion :  
**COMGEST SA**

17, square Edouard VII  
75009 PARIS

### **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS** Exercice clos le 31 décembre 2025

## RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2025

A l'assemblée générale de la SICAV COMGEST RENAISSANCE EUROPE,

### OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif COMGEST RENAISSANCE EUROPE constitué sous forme de société d'investissement à capital variable (SICAV) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SICAV à la fin de cet exercice.

### FONDEMENT DE L'OPINION

#### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de cette norme sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

### JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## VERIFICATIONS SPECIFIQUES

---

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

*Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires*

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

*Informations relatives au gouvernement d'entreprise*

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du Conseil d'Administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

## RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

---

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la SICAV ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

## RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

---

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de la SICAV.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris,

**TALENZ ALTEIS AUDIT ILE DE FRANCE SAS**

**Christophe CHARETON**  
Commissaire aux Comptes  
Associé

Signé par Christophe Chareton  
Le 19 mars 2026



doc\_Dwr  
tx\_wZ1OwMVWzgw8

## RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025

A l'assemblée générale de la SICAV COMGEST RENAISSANCE EUROPE,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques, les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la SICAV des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer certaines informations prévues à l'article R.225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

### CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée et conclue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L225-38 du code de commerce.

### CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par l'assemblée générale dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Fait à Paris,

**TALENZ ALTEIS AUDIT ILE DE FRANCE SAS**

**Christophe CHARETON**  
Commissaire aux Comptes  
Associé

Signé par Christophe Chareton  
Le 19 mars 2026



doc\_LaVW  
tx\_wZ1OwMVWzwg8

## 6. COMPTES DE L'EXERCICE

| Bilan Actif au 31/12/2025 en EUR                                | 31/12/2025              | 31/12/2024              |
|-----------------------------------------------------------------|-------------------------|-------------------------|
| <b>Immobilisations corporelles nettes</b>                       |                         |                         |
| <b>Titres financiers</b>                                        |                         |                         |
| <b>Actions et valeurs assimilées (A)</b>                        | <b>2 068 620 858,80</b> | <b>3 522 039 037,23</b> |
| Négociées sur un marché réglementé ou assimilé                  | 2 068 620 858,80        | 3 522 039 037,23        |
| Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé              |                         |                         |
| <b>Obligations convertibles en actions (B)</b>                  |                         |                         |
| Négociées sur un marché réglementé ou assimilé                  |                         |                         |
| Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé              |                         |                         |
| <b>Obligations et valeurs assimilées (C)</b>                    |                         |                         |
| Négociées sur un marché réglementé ou assimilé                  |                         |                         |
| Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé              |                         |                         |
| <b>Titres de créances (D)</b>                                   |                         |                         |
| Négociés sur un marché réglementé ou assimilé                   |                         |                         |
| Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé               |                         |                         |
| <b>Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)</b>            |                         |                         |
| OPCVM                                                           |                         |                         |
| FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne |                         |                         |
| Autres OPC et fonds d'investissements                           |                         |                         |
| <b>Dépôts (F)</b>                                               |                         |                         |
| <b>Instruments financiers à terme (G)</b>                       |                         |                         |
| <b>Opérations temporaires sur titres (H)</b>                    |                         |                         |
| Créances représentatives de titres financiers reçus en pension  |                         |                         |
| Créances représentatives de titres donnés en garantie           |                         |                         |
| Créances représentatives de titres financiers prêtés            |                         |                         |
| Titres financiers empruntés                                     |                         |                         |
| Titres financiers donnés en pension                             |                         |                         |
| Autres opérations temporaires                                   |                         |                         |
| <b>Prêts (I) (*)</b>                                            |                         |                         |
| <b>Autres actifs éligibles (J)</b>                              |                         |                         |
| <b>Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)</b>    | <b>2 068 620 858,80</b> | <b>3 522 039 037,23</b> |
| <b>Créances et comptes d'ajustement actifs</b>                  | <b>4 111 941,58</b>     | <b>1 037 061,13</b>     |
| <b>Comptes financiers</b>                                       | <b>22 992 530,02</b>    | <b>73 809 456,74</b>    |
| <b>Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II</b>     | <b>27 104 471,60</b>    | <b>74 846 517,87</b>    |
| <b>Total de l'actif I+II</b>                                    | <b>2 095 725 330,40</b> | <b>3 596 885 555,10</b> |

(\*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

| Bilan Passif au 31/12/2025 en EUR                          | 31/12/2025              | 31/12/2024              |
|------------------------------------------------------------|-------------------------|-------------------------|
| <b>Capitaux propres :</b>                                  |                         |                         |
| Capital                                                    | 2 246 905 991,36        | 3 568 478 474,64        |
| Report à nouveau sur revenu net                            |                         |                         |
| Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes |                         |                         |
| Résultat net de l'exercice                                 | -161 892 472,26         | 12 279 918,76           |
| <b>Capitaux propres I</b>                                  | <b>2 085 013 519,10</b> | <b>3 580 758 393,40</b> |
| <b>Passifs de financement II (*)</b>                       |                         |                         |
| <b>Capitaux propres et passifs de financement (I+II)</b>   | <b>2 085 013 519,10</b> | <b>3 580 758 393,40</b> |
| <b>Passifs éligibles :</b>                                 |                         |                         |
| <b>Instruments financiers (A)</b>                          |                         |                         |
| Opérations de cession sur instruments financiers           |                         |                         |
| Opérations temporaires sur titres financiers               |                         |                         |
| <b>Instruments financiers à terme (B)</b>                  |                         |                         |
| <b>Emprunts (C) (*)</b>                                    |                         |                         |
| <b>Autres passifs éligibles (D)</b>                        |                         |                         |
| <b>Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)</b>        |                         |                         |
| <b>Autres passifs :</b>                                    |                         |                         |
| Dettes et comptes d'ajustement passifs                     | 10 711 811,30           | 16 127 161,70           |
| Concours bancaires                                         |                         |                         |
| <b>Sous-total autres passifs IV</b>                        | <b>10 711 811,30</b>    | <b>16 127 161,70</b>    |
| <b>Total Passifs : I+II+III+IV</b>                         | <b>2 095 725 330,40</b> | <b>3 596 885 555,10</b> |

(\*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

| Compte de résultat au 31/12/2025 en EUR                                                     | 31/12/2025             | 31/12/2024            |
|---------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------|-----------------------|
| <b>Revenus financiers nets</b>                                                              |                        |                       |
| <b>Produits sur opérations financières :</b>                                                |                        |                       |
| Produits sur actions                                                                        | 38 378 501,19          | 41 949 726,71         |
| Produits sur obligations                                                                    |                        |                       |
| Produits sur titres de créances                                                             |                        |                       |
| Produits sur parts d'OPC                                                                    |                        |                       |
| Produits sur instruments financiers à terme                                                 |                        |                       |
| Produits sur opérations temporaires sur titres                                              |                        |                       |
| Produits sur prêts et créances                                                              |                        |                       |
| Produits sur autres actifs et passifs éligibles                                             |                        |                       |
| Autres produits financiers                                                                  | 932 182,06             | 3 037 309,74          |
| <b>Sous-total produits sur opérations financières</b>                                       | <b>39 310 683,25</b>   | <b>44 987 036,45</b>  |
| <b>Charges sur opérations financières :</b>                                                 |                        |                       |
| Charges sur opérations financières                                                          |                        |                       |
| Charges sur instruments financiers à terme                                                  |                        |                       |
| Charges sur opérations temporaires sur titres                                               |                        |                       |
| Charges sur emprunts                                                                        |                        |                       |
| Charges sur autres actifs et passifs éligibles                                              |                        |                       |
| Charges sur passifs de financement                                                          |                        |                       |
| Autres charges financières                                                                  |                        |                       |
| <b>Sous-total charges sur opérations financières</b>                                        |                        |                       |
| <b>Total revenus financiers nets (A)</b>                                                    | <b>39 310 683,25</b>   | <b>44 987 036,45</b>  |
| <b>Autres produits :</b>                                                                    |                        |                       |
| Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC                                      |                        |                       |
| Versements en garantie de capital ou de performance                                         |                        |                       |
| Autres produits                                                                             |                        |                       |
| <b>Autres charges :</b>                                                                     |                        |                       |
| Frais de gestion de la société de gestion                                                   | -46 814 579,30         | -64 978 312,95        |
| Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement                                 |                        |                       |
| Impôts et taxes                                                                             |                        |                       |
| Autres charges                                                                              | -17 560,20             |                       |
| <b>Sous-total autres produits et autres charges (B)</b>                                     | <b>-46 832 139,50</b>  | <b>-64 978 312,95</b> |
| <b>Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)</b>                     | <b>-7 521 456,25</b>   | <b>-19 991 276,50</b> |
| <b>Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)</b>                                    | <b>661 183,78</b>      | <b>610 721,50</b>     |
| <b>Sous-total revenus nets I = (C+D)</b>                                                    | <b>-6 860 272,47</b>   | <b>-19 380 555,00</b> |
| <b>Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :</b>              |                        |                       |
| Plus ou moins-values réalisées                                                              | 376 054 171,11         | 478 801 369,67        |
| Frais de transactions externes et frais de cession                                          | -8 112 098,78          | -7 816 192,78         |
| Frais de recherche                                                                          |                        |                       |
| Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs                               |                        |                       |
| Indemnités d'assurance perçues                                                              |                        |                       |
| Versements en garantie de capital ou de performance reçus                                   |                        |                       |
| <b>Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)</b> | <b>367 942 072,33</b>  | <b>470 985 176,89</b> |
| <b>Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)</b>                        | <b>-100 451 701,14</b> | <b>-24 379 139,50</b> |
| <b>Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)</b>                                     | <b>267 490 371,19</b>  | <b>446 606 037,39</b> |

| Compte de résultat au 31/12/2025 en EUR                                                             | 31/12/2025             | 31/12/2024             |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------|------------------------|
| <b>Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :</b>                       |                        |                        |
| Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles | -569 552 420,08        | -440 572 450,53        |
| Écarts de change sur les comptes financiers en devises                                              | 739,68                 | -446,92                |
| Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir                                      |                        |                        |
| Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs                                       |                        |                        |
| <b>Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)</b>           | <b>-569 551 680,40</b> | <b>-440 572 897,45</b> |
| <b>Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)</b>                                 | <b>147 029 109,42</b>  | <b>25 627 333,82</b>   |
| <b>Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)</b>                                             | <b>-422 522 570,98</b> | <b>-414 945 563,63</b> |
| <b>Acomptes :</b>                                                                                   |                        |                        |
| Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)                                         |                        |                        |
| Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)                |                        |                        |
| <b>Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)</b>                                      |                        |                        |
| <b>Impôt sur le résultat V (*)</b>                                                                  |                        |                        |
| <b>Résultat net I + II + III + IV + V</b>                                                           | <b>-161 892 472,26</b> | <b>12 279 918,76</b>   |

(\*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

## **ANNEXES COMPTABLES**

### **A. Informations générales**

#### **A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable**

##### **A1a. Stratégie et profil de gestion**

L'objectif de gestion de la SICAV est de rechercher une performance sans référence à un indice, sur la durée de placement recommandée au travers de la sélection de titres (stock picking), en s'exposant sur les marchés d'actions européens.

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

**A1b. Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices**

|                                                         | 31/12/2021              | 30/12/2022              | 29/12/2023              | 31/12/2024              | 31/12/2025              |
|---------------------------------------------------------|-------------------------|-------------------------|-------------------------|-------------------------|-------------------------|
| <b>Actif net Global en EUR</b>                          | <b>4 325 547 329,41</b> | <b>3 207 105 828,88</b> | <b>3 801 849 724,27</b> | <b>3 580 758 393,40</b> | <b>2 085 013 519,10</b> |
| <b>Action COMGEST RENAISSANCE EUROPE C en EUR</b>       |                         |                         |                         |                         |                         |
| Actif net                                               | 3 228 863 891,54        | 2 381 796 952,83        | 2 769 082 178,04        | 2 593 847 317,07        | 1 626 549 674,71        |
| Nombre de titres                                        | 11 968 462,7108         | 11 246 053,4931         | 10 625 945,7089         | 9 932 598,1573          | 6 719 307,0617          |
| Valeur liquidative unitaire                             | 269,78                  | 211,78                  | 260,59                  | 261,14                  | 242,07                  |
| Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes | 25,32                   | 4,67                    | 15,30                   | 32,58                   | 31,07                   |
| Capitalisation unitaire sur revenu                      | -2,11                   | -1,30                   | -1,52                   | -1,78                   | -1,06                   |
| <b>Action COMGEST RENAISSANCE EUROPE I en EUR</b>       |                         |                         |                         |                         |                         |
| Actif net                                               | 905 493 458,82          | 673 095 874,62          | 743 027 353,60          | 683 173 436,42          | 369 992 553,23          |
| Nombre de titres                                        | 3 172 203,7591          | 2 988 748,7498          | 2 668 035,4120          | 2 435 717,3602          | 1 415 972,6379          |
| Valeur liquidative unitaire                             | 285,44                  | 225,20                  | 278,49                  | 280,48                  | 261,29                  |
| Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes | 26,72                   | 4,96                    | 16,31                   | 34,92                   | 33,44                   |
| Capitalisation unitaire sur revenu                      | -1,00                   | -0,21                   | -0,33                   | -0,43                   | 0,21                    |
| <b>Action COMGEST RENAISSANCE EUROPE P en EUR</b>       |                         |                         |                         |                         |                         |
| Actif net                                               |                         |                         |                         | 393 485,11              | 530 467,49              |
| Nombre de titres                                        |                         |                         |                         | 1 509,5036              | 2 200,7173              |
| Valeur liquidative unitaire                             |                         |                         |                         | 260,67                  | 241,04                  |
| Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes |                         |                         |                         | 32,21                   | 30,99                   |
| Capitalisation unitaire sur revenu                      |                         |                         |                         | -2,04                   | -1,68                   |
| <b>Action COMGEST RENAISSANCE EUROPE Z en EUR</b>       |                         |                         |                         |                         |                         |
| Actif net                                               | 191 189 979,05          | 152 213 001,43          | 289 740 192,63          | 303 344 154,80          | 87 940 823,67           |
| Nombre de titres                                        | 695 798,4082            | 702 459,6197            | 1 081 820,2526          | 1 125 141,3284          | 350 316,1917            |
| Valeur liquidative unitaire                             | 274,77                  | 216,68                  | 267,82                  | 269,60                  | 251,03                  |
| Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes | 25,73                   | 4,77                    | 15,69                   | 33,58                   | 32,13                   |
| Capitalisation unitaire sur revenu                      | -1,08                   | -0,32                   | -0,44                   | -0,55                   | 0,06                    |

## A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

### Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « Plus ou moins values latentes ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

#### **Dépôts :**

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

#### **Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :**

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

#### **Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité du Conseil d'Administration en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

#### **Titres de créances négociables :**

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

#### **OPC détenus :**

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

#### **Opérations temporaires sur titres :**

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

#### **Instruments financiers à terme :**

##### **Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

##### **Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

#### **Les Swaps :**

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par le Conseil d'Administration.

#### **Frais de gestion**

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatifs à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0013290947 - Action COMGEST RENAISSANCE EUROPE Z : Taux de frais maximum de 1,30% TTC.

FR0010913624 - Action COMGEST RENAISSANCE EUROPE I : Taux de frais maximum de 1,25% TTC.

FR0000295230 - Action COMGEST RENAISSANCE EUROPE C : Taux de frais maximum de 1,75% TTC.

FR001400BE07 - Action COMGEST RENAISSANCE EUROPE P : Taux de frais maximum de 2 % TTC.

### **Swing pricing**

Les souscriptions et les rachats significatifs peuvent avoir un impact sur la valeur liquidative en raison du coût de réaménagement du portefeuille lié aux transactions d'investissement et de désinvestissement. Ce coût peut provenir de l'écart entre le prix de transaction et le prix de valorisation, des taxes et/ou des frais de courtage. Aux fins de préserver l'intérêt des actionnaires présents dans la Sicav, COMGEST S.A. se réserve le droit d'appliquer un mécanisme de *Swing Pricing*, encadré par une politique, avec seuil de déclenchement.

Ainsi, dès lors que le total des ordres de souscription/rachat nets des actionnaires sur l'ensemble des catégories d'actions de la Sicav dépasse sur un jour de valorisation un seuil prédéfini sur la base de critères objectifs par COMGEST S.A. en pourcentage de l'actif net, la valeur liquidative peut être ajustée à la hausse (et respectivement à la baisse), pour prendre en compte les coûts de réajustement imputables respectivement aux ordres de souscription/ rachat nets.

La Sicav émettant plusieurs catégories d'actions, la valeur liquidative de chaque catégorie d'actions est calculée séparément mais tout ajustement a, en pourcentage, un impact identique sur l'ensemble des valeurs liquidatives des catégories d'actions de la Sicav.

Le niveau de seuil de déclenchement ainsi que le facteur d'ajustement de la valeur liquidative sont déterminés par COMGEST S.A. et revus de façon périodique.

En cas d'application du mécanisme de « Swing Pricing », la valeur liquidative dite « swinguée » sera la valeur liquidative officielle communiquée aux actionnaires de la Sicav.

### **Affectation des sommes distribuables**

#### **Définition des sommes distribuables**

Les sommes distribuables sont constituées par :

#### **Le revenu :**

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

#### **Les Plus et Moins-values :**

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Conformément à la réglementation pour les parts ouvrant droit à distribution :

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal d'un mois après la tenue de l'assemblée générale.

#### **Modalités d'affectation des sommes distribuables :**

| Action(s)                           | Affectation des revenus nets | Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées |
|-------------------------------------|------------------------------|-------------------------------------------------------|
| Action COMGEST RENAISSANCE EUROPE P | Capitalisation               | Capitalisation                                        |
| Action COMGEST RENAISSANCE EUROPE Z | Capitalisation               | Capitalisation                                        |
| Action COMGEST RENAISSANCE EUROPE I | Capitalisation               | Capitalisation                                        |
| Action COMGEST RENAISSANCE EUROPE C | Capitalisation               | Capitalisation                                        |

## B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

### B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

| Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR                     | 31/12/2025              | 31/12/2024              |
|----------------------------------------------------------------------------------|-------------------------|-------------------------|
| <b>Capitaux propres début d'exercice</b>                                         | <b>3 580 758 393,40</b> | <b>3 801 849 724,27</b> |
| <b>Flux de l'exercice :</b>                                                      |                         |                         |
| Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC) | 249 244 094,44          | 717 873 244,40          |
| Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)              | -1 535 857 904,42       | -949 385 578,21         |
| Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation                       | -7 521 456,25           | -19 991 276,50          |
| Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation            | 367 942 072,33          | 470 985 176,89          |
| Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation      | -569 551 680,40         | -440 572 897,45         |
| Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets                            |                         |                         |
| Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes   |                         |                         |
| Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes                    |                         |                         |
| Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets                          |                         |                         |
| Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes |                         |                         |
| Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes                  |                         |                         |
| Autres éléments                                                                  |                         |                         |
| <b>Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)</b>                          | <b>2 085 013 519,10</b> | <b>3 580 758 393,40</b> |

### B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

### B3. Evolution du nombre d'actions au cours de l'exercice

#### B3a. Nombre d'actions souscrites et rachetées pendant l'exercice

|                                                        | En action       | En montant      |
|--------------------------------------------------------|-----------------|-----------------|
| <b>Action COMGEST RENAISSANCE EUROPE C</b>             |                 |                 |
| Actions souscrites durant l'exercice                   | 665 106,9051    | 170 328 287,12  |
| Actions rachetées durant l'exercice                    | -3 878 398,0007 | -973 185 911,05 |
| Solde net des souscriptions/rachats                    | -3 213 291,0956 | -802 857 623,93 |
| Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice | 6 719 307,0617  |                 |
| <b>Action COMGEST RENAISSANCE EUROPE I</b>             |                 |                 |
| Actions souscrites durant l'exercice                   | 147 757,9671    | 40 439 369,37   |
| Actions rachetées durant l'exercice                    | -1 167 502,6894 | -320 840 996,28 |
| Solde net des souscriptions/rachats                    | -1 019 744,7223 | -280 401 626,91 |
| Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice | 1 415 972,6379  |                 |
| <b>Action COMGEST RENAISSANCE EUROPE P</b>             |                 |                 |
| Actions souscrites durant l'exercice                   | 1 197,1652      | 298 967,76      |
| Actions rachetées durant l'exercice                    | -505,9515       | -128 256,58     |
| Solde net des souscriptions/rachats                    | 691,2137        | 170 711,18      |
| Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice | 2 200,7173      |                 |

**B3a. Nombre d'actions souscrites et rachetées pendant l'exercice**

|                                                        | En action     | En montant      |
|--------------------------------------------------------|---------------|-----------------|
| <b>Action COMGEST RENAISSANCE EUROPE Z</b>             |               |                 |
| Actions souscrites durant l'exercice                   | 143 859,0605  | 38 177 470,19   |
| Actions rachetées durant l'exercice                    | -918 684,1972 | -241 702 740,51 |
| Solde net des souscriptions/rachats                    | -774 825,1367 | -203 525 270,32 |
| Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice | 350 316,1917  |                 |

**B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises**

|                                                             | En montant |
|-------------------------------------------------------------|------------|
| <b>Action COMGEST RENAISSANCE EUROPE C</b>                  |            |
| Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises |            |
| Commissions de souscription acquises                        |            |
| Commissions de rachat acquises                              |            |
| <b>Action COMGEST RENAISSANCE EUROPE I</b>                  |            |
| Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises |            |
| Commissions de souscription acquises                        |            |
| Commissions de rachat acquises                              |            |
| <b>Action COMGEST RENAISSANCE EUROPE P</b>                  |            |
| Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises |            |
| Commissions de souscription acquises                        |            |
| Commissions de rachat acquises                              |            |
| <b>Action COMGEST RENAISSANCE EUROPE Z</b>                  |            |
| Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises |            |
| Commissions de souscription acquises                        |            |
| Commissions de rachat acquises                              |            |

**B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice**

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

**B5. Flux sur les passifs de financement**

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

## B6. Ventilation de l'actif net par nature d'actions

| Libellé de l'action<br>Code ISIN                   | Affectation des<br>revenus nets | Affectation des<br>plus ou moins-<br>values nettes<br>réalisées | Devise<br>de<br>l'action | Actif net par action | Nombre<br>d'actions | Valeur<br>liquidative |
|----------------------------------------------------|---------------------------------|-----------------------------------------------------------------|--------------------------|----------------------|---------------------|-----------------------|
| COMGEST<br>RENAISSANCE<br>EUROPE C<br>FR0000295230 | Capitalisation                  | Capitalisation                                                  | EUR                      | 1 626 549 674,71     | 6 719 307,0617      | 242,07                |
| COMGEST<br>RENAISSANCE<br>EUROPE I<br>FR0010913624 | Capitalisation                  | Capitalisation                                                  | EUR                      | 369 992 553,23       | 1 415 972,6379      | 261,29                |
| COMGEST<br>RENAISSANCE<br>EUROPE P<br>FR001400BE07 | Capitalisation                  | Capitalisation                                                  | EUR                      | 530 467,49           | 2 200,7173          | 241,04                |
| COMGEST<br>RENAISSANCE<br>EUROPE Z<br>FR0013290947 | Capitalisation                  | Capitalisation                                                  | EUR                      | 87 940 823,67        | 350 316,1917        | 251,03                |

## C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

### C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

#### C1a. Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

| Montants exprimés en milliers EUR                | Exposition<br>+/-   | Ventilation des expositions significatives par pays |                 |               |                    |                |
|--------------------------------------------------|---------------------|-----------------------------------------------------|-----------------|---------------|--------------------|----------------|
|                                                  |                     | Pays 1                                              | Pays 2          | Pays 3        | Pays 4             | Pays 5         |
|                                                  |                     | FRANCE<br>+/-                                       | PAYS-BAS<br>+/- | SUISSE<br>+/- | ROYAUME-UNI<br>+/- | ESPAGNE<br>+/- |
| <b>Actif</b>                                     |                     |                                                     |                 |               |                    |                |
| Actions et valeurs assimilées                    | 2 068 620,86        | 654 825,10                                          | 219 864,30      | 197 069,07    | 189 217,63         | 176 465,25     |
| Opérations temporaires sur titres                |                     |                                                     |                 |               |                    |                |
| <b>Passif</b>                                    |                     |                                                     |                 |               |                    |                |
| Opérations de cession sur instruments financiers |                     |                                                     |                 |               |                    |                |
| Opérations temporaires sur titres                |                     |                                                     |                 |               |                    |                |
| <b>Hors-bilan</b>                                |                     |                                                     |                 |               |                    |                |
| Futures                                          |                     | NA                                                  | NA              | NA            | NA                 | NA             |
| Options                                          |                     | NA                                                  | NA              | NA            | NA                 | NA             |
| Swaps                                            |                     | NA                                                  | NA              | NA            | NA                 | NA             |
| Autres instruments financiers                    |                     | NA                                                  | NA              | NA            | NA                 | NA             |
| <b>Total</b>                                     | <b>2 068 620,86</b> |                                                     |                 |               |                    |                |

#### C1b. Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

| Montants exprimés en milliers EUR | Exposition<br>+/- | Décomposition de l'exposition par maturité |            |         | Décomposition par niveau de deltas |          |
|-----------------------------------|-------------------|--------------------------------------------|------------|---------|------------------------------------|----------|
|                                   |                   | <= 1 an                                    | 1<X<=5 ans | > 5 ans | <= 0,6                             | 0,6<X<=1 |
| <b>Total</b>                      |                   |                                            |            |         |                                    |          |

**C1c. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux**

| Montants exprimés en milliers EUR                | Exposition<br><br>+/- | Ventilation des expositions par type de taux |                                       |                        |                                               |
|--------------------------------------------------|-----------------------|----------------------------------------------|---------------------------------------|------------------------|-----------------------------------------------|
|                                                  |                       | Taux fixe<br><br>+/-                         | Taux variable ou révisable<br><br>+/- | Taux indexé<br><br>+/- | Autre ou sans contrepartie de taux<br><br>+/- |
| <b>Actif</b>                                     |                       |                                              |                                       |                        |                                               |
| Dépôts                                           |                       |                                              |                                       |                        |                                               |
| Obligations                                      |                       |                                              |                                       |                        |                                               |
| Titres de créances                               |                       |                                              |                                       |                        |                                               |
| Opérations temporaires sur titres                |                       |                                              |                                       |                        |                                               |
| Comptes financiers                               | 22 992,53             |                                              |                                       |                        | 22 992,53                                     |
| <b>Passif</b>                                    |                       |                                              |                                       |                        |                                               |
| Opérations de cession sur instruments financiers |                       |                                              |                                       |                        |                                               |
| Opérations temporaires sur titres                |                       |                                              |                                       |                        |                                               |
| Emprunts                                         |                       |                                              |                                       |                        |                                               |
| Comptes financiers                               |                       |                                              |                                       |                        |                                               |
| <b>Hors-bilan</b>                                |                       |                                              |                                       |                        |                                               |
| Futures                                          | NA                    |                                              |                                       |                        |                                               |
| Options                                          | NA                    |                                              |                                       |                        |                                               |
| Swaps                                            | NA                    |                                              |                                       |                        |                                               |
| Autres instruments financiers                    | NA                    |                                              |                                       |                        |                                               |
| <b>Total</b>                                     |                       |                                              |                                       |                        | <b>22 992,53</b>                              |

**C1d. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle**

| Montants exprimés en milliers EUR                | [0 - 3 mois]<br>(*)<br>+/- | [3 - 6 mois]<br>(*)<br>+/- | [6 - 12 mois]<br>(*)<br>+/- | [1 - 3 ans]<br>(*)<br>+/- | [3 - 5 ans]<br>(*)<br>+/- | [5 - 10 ans]<br>(*)<br>+/- | >10 ans<br>(*)<br>+/- |
|--------------------------------------------------|----------------------------|----------------------------|-----------------------------|---------------------------|---------------------------|----------------------------|-----------------------|
| <b>Actif</b>                                     |                            |                            |                             |                           |                           |                            |                       |
| Dépôts                                           |                            |                            |                             |                           |                           |                            |                       |
| Obligations                                      |                            |                            |                             |                           |                           |                            |                       |
| Titres de créances                               |                            |                            |                             |                           |                           |                            |                       |
| Opérations temporaires sur titres                |                            |                            |                             |                           |                           |                            |                       |
| Comptes financiers                               | 22 992,53                  |                            |                             |                           |                           |                            |                       |
| <b>Passif</b>                                    |                            |                            |                             |                           |                           |                            |                       |
| Opérations de cession sur instruments financiers |                            |                            |                             |                           |                           |                            |                       |
| Opérations temporaires sur titres                |                            |                            |                             |                           |                           |                            |                       |
| Emprunts                                         |                            |                            |                             |                           |                           |                            |                       |
| Comptes financiers                               |                            |                            |                             |                           |                           |                            |                       |
| <b>Hors-bilan</b>                                |                            |                            |                             |                           |                           |                            |                       |
| Futures                                          |                            |                            |                             |                           |                           |                            |                       |
| Options                                          |                            |                            |                             |                           |                           |                            |                       |
| Swaps                                            |                            |                            |                             |                           |                           |                            |                       |
| Autres instruments                               |                            |                            |                             |                           |                           |                            |                       |
| <b>Total</b>                                     | <b>22 992,53</b>           |                            |                             |                           |                           |                            |                       |

(\*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

### C1e. Exposition directe sur le marché des devises

| Montants exprimés en milliers EUR                | Devise 1<br>GBP<br>+/- | Devise 2<br>CHF<br>+/- | Devise 3<br>DKK<br>+/- | Devise 4<br>SEK<br>+/- | Devise N<br>Autres devises<br>+/- |
|--------------------------------------------------|------------------------|------------------------|------------------------|------------------------|-----------------------------------|
| <b>Actif</b>                                     |                        |                        |                        |                        |                                   |
| Dépôts                                           |                        |                        |                        |                        |                                   |
| Actions et valeurs assimilées                    | 240 239,24             | 197 069,07             | 144 255,71             | 111 017,69             | 75 237,02                         |
| Obligations et valeurs assimilées                |                        |                        |                        |                        |                                   |
| Titres de créances                               |                        |                        |                        |                        |                                   |
| Opérations temporaires sur titres                |                        |                        |                        |                        |                                   |
| Créances                                         | 359,08                 |                        |                        |                        |                                   |
| Comptes financiers                               |                        |                        |                        |                        |                                   |
| <b>Passif</b>                                    |                        |                        |                        |                        |                                   |
| Opérations de cession sur instruments financiers |                        |                        |                        |                        |                                   |
| Opérations temporaires sur titres                |                        |                        |                        |                        |                                   |
| Emprunts                                         |                        |                        |                        |                        |                                   |
| Dettes                                           |                        |                        |                        |                        |                                   |
| Comptes financiers                               |                        |                        |                        |                        |                                   |
| <b>Hors-bilan</b>                                |                        |                        |                        |                        |                                   |
| Devises à recevoir                               |                        |                        |                        |                        |                                   |
| Devises à livrer                                 |                        |                        |                        |                        |                                   |
| Futures options swaps                            |                        |                        |                        |                        |                                   |
| Autres opérations                                |                        |                        |                        |                        |                                   |
| <b>Total</b>                                     | <b>240 598,32</b>      | <b>197 069,07</b>      | <b>144 255,71</b>      | <b>111 017,69</b>      | <b>75 237,02</b>                  |

### C1f. Exposition directe aux marchés de crédit

| Montants exprimés en milliers EUR                | Invest. Grade<br>+/- | Non Invest. Grade<br>+/- | Non notés<br>+/- |
|--------------------------------------------------|----------------------|--------------------------|------------------|
| <b>Actif</b>                                     |                      |                          |                  |
| Obligations convertibles en actions              |                      |                          |                  |
| Obligations et valeurs assimilées                |                      |                          |                  |
| Titres de créances                               |                      |                          |                  |
| Opérations temporaires sur titres                |                      |                          |                  |
| <b>Passif</b>                                    |                      |                          |                  |
| Opérations de cession sur instruments financiers |                      |                          |                  |
| Opérations temporaires sur titres                |                      |                          |                  |
| <b>Hors-bilan</b>                                |                      |                          |                  |
| Dérivés de crédits                               |                      |                          |                  |
| <b>Solde net</b>                                 |                      |                          |                  |

**C1g. Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie**

| Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)              | Valeur actuelle constitutive d'une créance | Valeur actuelle constitutive d'une dette |
|----------------------------------------------------------------|--------------------------------------------|------------------------------------------|
| <b>Opérations figurant à l'actif du bilan</b>                  |                                            |                                          |
| Dépôts                                                         |                                            |                                          |
| Instruments financiers à terme non compensés                   |                                            |                                          |
| Créances représentatives de titres financiers reçus en pension |                                            |                                          |
| Créances représentatives de titres donnés en garantie          |                                            |                                          |
| Créances représentatives de titres financiers prêtés           |                                            |                                          |
| Titres financiers empruntés                                    |                                            |                                          |
| Titres reçus en garantie                                       |                                            |                                          |
| Titres financiers donnés en pension                            |                                            |                                          |
| Créances                                                       |                                            |                                          |
| Collatéral espèces                                             |                                            |                                          |
| Dépôt de garantie espèces versé                                |                                            |                                          |
| <b>Opérations figurant au passif du bilan</b>                  |                                            |                                          |
| Dettes représentatives des titres donnés en pension            |                                            |                                          |
| Instruments financiers à terme non compensés                   |                                            |                                          |
| Dettes                                                         |                                            |                                          |
| Collatéral espèces                                             |                                            |                                          |

**C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion**

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

**C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement**

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

**C4. Exposition sur les prêts pour les OFS**

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

## D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

### D1. Créances et dettes : ventilation par nature

|                                         | Nature de débit/crédit           | 31/12/2025           |
|-----------------------------------------|----------------------------------|----------------------|
| <b>Créances</b>                         |                                  |                      |
|                                         | Ventes à règlement différé       | 3 583 941,11         |
|                                         | Souscriptions à recevoir         | 168 925,27           |
|                                         | Coupons et dividendes en espèces | 359 075,20           |
| <b>Total des créances</b>               |                                  | <b>4 111 941,58</b>  |
| <b>Dettes</b>                           |                                  |                      |
|                                         | Rachats à payer                  | 1 477 677,56         |
|                                         | Frais de gestion fixe            | 9 234 133,74         |
| <b>Total des dettes</b>                 |                                  | <b>10 711 811,30</b> |
| <b>Total des créances et des dettes</b> |                                  | <b>-6 599 869,72</b> |

### D2. Frais de gestion, autres frais et charges

|                                            | 31/12/2025    |
|--------------------------------------------|---------------|
| <b>Action COMGEST RENAISSANCE EUROPE C</b> |               |
| Commissions de garantie                    |               |
| Frais de gestion fixes                     | 38 184 829,65 |
| Pourcentage de frais de gestion fixes      | 1,75          |
| Rétrocessions des frais de gestion         |               |
| <b>Action COMGEST RENAISSANCE EUROPE I</b> |               |
| Commissions de garantie                    |               |
| Frais de gestion fixes                     | 6 166 469,28  |
| Pourcentage de frais de gestion fixes      | 1,25          |
| Rétrocessions des frais de gestion         |               |
| <b>Action COMGEST RENAISSANCE EUROPE P</b> |               |
| Commissions de garantie                    |               |
| Frais de gestion fixes                     | 9 362,58      |
| Pourcentage de frais de gestion fixes      | 2,01          |
| Rétrocessions des frais de gestion         |               |
| <b>Action COMGEST RENAISSANCE EUROPE Z</b> |               |
| Commissions de garantie                    |               |
| Frais de gestion fixes                     | 2 453 917,79  |
| Pourcentage de frais de gestion fixes      | 1,30          |
| Rétrocessions des frais de gestion         |               |

### D3. Engagements reçus et donnés

| Autres engagements (par nature de produit)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | 31/12/2025 |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|
| Garanties reçues<br>- dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan<br>Garanties données<br>- dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine<br>Engagements de financement reçus mais non encore tirés<br>Engagements de financement donnés mais non encore tirés<br>Autres engagements hors bilan |            |
| <b>Total</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |            |

### D4. Autres informations

#### D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

|                                                   | 31/12/2025 |
|---------------------------------------------------|------------|
| Titres pris en pension livrée<br>Titres empruntés |            |

#### D4b. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

|                                                                        | Code ISIN | Libellé | 31/12/2025 |
|------------------------------------------------------------------------|-----------|---------|------------|
| Actions<br>Obligations<br>TCN<br>OPC<br>Instruments financiers à terme |           |         |            |
| <b>Total des titres du groupe</b>                                      |           |         |            |

## D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

### D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

| Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets | 31/12/2025           | 31/12/2024            |
|------------------------------------------------------------------|----------------------|-----------------------|
| <b>Revenus nets</b>                                              | <b>-6 860 272,47</b> | <b>-19 380 555,00</b> |
| Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice          |                      |                       |
| <b>Revenus de l'exercice à affecter</b>                          | <b>-6 860 272,47</b> | <b>-19 380 555,00</b> |
| Report à nouveau                                                 |                      |                       |
| <b>Sommes distribuables au titre du revenu net</b>               | <b>-6 860 272,47</b> | <b>-19 380 555,00</b> |

### Action COMGEST RENAISSANCE EUROPE C

| Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets                 | 31/12/2025           | 31/12/2024            |
|----------------------------------------------------------------------------------|----------------------|-----------------------|
| <b>Revenus nets</b>                                                              | <b>-7 177 223,09</b> | <b>-17 702 767,07</b> |
| Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)                      |                      |                       |
| <b>Revenus de l'exercice à affecter (**)</b>                                     | <b>-7 177 223,09</b> | <b>-17 702 767,07</b> |
| Report à nouveau                                                                 |                      |                       |
| <b>Sommes distribuables au titre du revenu net</b>                               | <b>-7 177 223,09</b> | <b>-17 702 767,07</b> |
| <b>Affectation :</b>                                                             |                      |                       |
| Distribution                                                                     |                      |                       |
| Report à nouveau du revenu de l'exercice                                         |                      |                       |
| Capitalisation                                                                   | -7 177 223,09        | -17 702 767,07        |
| <b>Total</b>                                                                     | <b>-7 177 223,09</b> | <b>-17 702 767,07</b> |
| <b>* Information relative aux acomptes versés</b>                                |                      |                       |
| Montant unitaire                                                                 |                      |                       |
| Crédits d'impôt totaux                                                           |                      |                       |
| Crédits d'impôt unitaires                                                        |                      |                       |
| <b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b> |                      |                       |
| Nombre d'actions                                                                 |                      |                       |
| Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes              |                      |                       |
| Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu                             |                      |                       |

## Action COMGEST RENAISSANCE EUROPE I

| Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets                 | 31/12/2025        | 31/12/2024           |
|----------------------------------------------------------------------------------|-------------------|----------------------|
| <b>Revenus nets</b>                                                              | <b>298 565,97</b> | <b>-1 049 813,45</b> |
| Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)                      |                   |                      |
| <b>Revenus de l'exercice à affecter (**)</b>                                     | <b>298 565,97</b> | <b>-1 049 813,45</b> |
| Report à nouveau                                                                 |                   |                      |
| <b>Sommes distribuables au titre du revenu net</b>                               | <b>298 565,97</b> | <b>-1 049 813,45</b> |
| <b>Affectation :</b>                                                             |                   |                      |
| Distribution                                                                     |                   |                      |
| Report à nouveau du revenu de l'exercice                                         |                   |                      |
| Capitalisation                                                                   | 298 565,97        | -1 049 813,45        |
| <b>Total</b>                                                                     | <b>298 565,97</b> | <b>-1 049 813,45</b> |
| <b>* Information relative aux acomptes versés</b>                                |                   |                      |
| Montant unitaire                                                                 |                   |                      |
| Crédits d'impôt totaux                                                           |                   |                      |
| Crédits d'impôt unitaires                                                        |                   |                      |
| <b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b> |                   |                      |
| Nombre d'actions                                                                 |                   |                      |
| Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes              |                   |                      |
| Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu                             |                   |                      |

## Action COMGEST RENAISSANCE EUROPE P

| Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets                 | 31/12/2025       | 31/12/2024       |
|----------------------------------------------------------------------------------|------------------|------------------|
| <b>Revenus nets</b>                                                              | <b>-3 698,98</b> | <b>-3 083,19</b> |
| Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)                      |                  |                  |
| <b>Revenus de l'exercice à affecter (**)</b>                                     | <b>-3 698,98</b> | <b>-3 083,19</b> |
| Report à nouveau                                                                 |                  |                  |
| <b>Sommes distribuables au titre du revenu net</b>                               | <b>-3 698,98</b> | <b>-3 083,19</b> |
| <b>Affectation :</b>                                                             |                  |                  |
| Distribution                                                                     |                  |                  |
| Report à nouveau du revenu de l'exercice                                         |                  |                  |
| Capitalisation                                                                   | -3 698,98        | -3 083,19        |
| <b>Total</b>                                                                     | <b>-3 698,98</b> | <b>-3 083,19</b> |
| <b>* Information relative aux acomptes versés</b>                                |                  |                  |
| Montant unitaire                                                                 |                  |                  |
| Crédits d'impôt totaux                                                           |                  |                  |
| Crédits d'impôt unitaires                                                        |                  |                  |
| <b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b> |                  |                  |
| Nombre d'actions                                                                 |                  |                  |
| Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes              |                  |                  |
| Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu                             |                  |                  |

## Action COMGEST RENAISSANCE EUROPE Z

| Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets                 | 31/12/2025       | 31/12/2024         |
|----------------------------------------------------------------------------------|------------------|--------------------|
| <b>Revenus nets</b>                                                              | <b>22 083,63</b> | <b>-624 891,29</b> |
| Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)                      |                  |                    |
| <b>Revenus de l'exercice à affecter (**)</b>                                     | <b>22 083,63</b> | <b>-624 891,29</b> |
| Report à nouveau                                                                 |                  |                    |
| <b>Sommes distribuables au titre du revenu net</b>                               | <b>22 083,63</b> | <b>-624 891,29</b> |
| <b>Affectation :</b>                                                             |                  |                    |
| Distribution                                                                     |                  |                    |
| Report à nouveau du revenu de l'exercice                                         |                  |                    |
| Capitalisation                                                                   | 22 083,63        | -624 891,29        |
| <b>Total</b>                                                                     | <b>22 083,63</b> | <b>-624 891,29</b> |
| <b>* Information relative aux acomptes versés</b>                                |                  |                    |
| Montant unitaire                                                                 |                  |                    |
| Crédits d'impôt totaux                                                           |                  |                    |
| Crédits d'impôt unitaires                                                        |                  |                    |
| <b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b> |                  |                    |
| Nombre d'actions                                                                 |                  |                    |
| Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes              |                  |                    |
| Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu                             |                  |                    |

## D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

| Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes | 31/12/2025            | 31/12/2024            |
|-------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|-----------------------|
| <b>Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice</b>                                | <b>267 490 371,19</b> | <b>446 606 037,39</b> |
| Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice         |                       |                       |
| <b>Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter</b>                                   | <b>267 490 371,19</b> | <b>446 606 037,39</b> |
| Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées                         |                       |                       |
| <b>Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées</b>                   | <b>267 490 371,19</b> | <b>446 606 037,39</b> |

### Action COMGEST RENAISSANCE EUROPE C

| Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes | 31/12/2025            | 31/12/2024            |
|-------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|-----------------------|
| <b>Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice</b>                                | <b>208 812 321,90</b> | <b>323 695 655,96</b> |
| Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)     |                       |                       |
| <b>Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)</b>                              | <b>208 812 321,90</b> | <b>323 695 655,96</b> |
| Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées                         |                       |                       |
| <b>Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées</b>                   | <b>208 812 321,90</b> | <b>323 695 655,96</b> |
| <b>Affectation :</b>                                                                      |                       |                       |
| Distribution                                                                              |                       |                       |
| Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes                                |                       |                       |
| Capitalisation                                                                            | 208 812 321,90        | 323 695 655,96        |
| <b>Total</b>                                                                              | <b>208 812 321,90</b> | <b>323 695 655,96</b> |
| <b>* Information relative aux acomptes versés</b>                                         |                       |                       |
| Acomptes unitaires versés                                                                 |                       |                       |
| <b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>          |                       |                       |
| Nombre d'actions                                                                          |                       |                       |
| Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes                       |                       |                       |

### Action COMGEST RENAISSANCE EUROPE I

| Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes | 31/12/2025           | 31/12/2024           |
|-------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|----------------------|
| <b>Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice</b>                                | <b>47 351 429,84</b> | <b>85 077 509,94</b> |
| Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)     |                      |                      |
| <b>Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)</b>                              | <b>47 351 429,84</b> | <b>85 077 509,94</b> |
| Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées                         |                      |                      |
| <b>Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées</b>                   | <b>47 351 429,84</b> | <b>85 077 509,94</b> |
| <b>Affectation :</b>                                                                      |                      |                      |
| Distribution                                                                              |                      |                      |
| Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes                                |                      |                      |
| Capitalisation                                                                            | 47 351 429,84        | 85 077 509,94        |
| <b>Total</b>                                                                              | <b>47 351 429,84</b> | <b>85 077 509,94</b> |
| <b>* Information relative aux acomptes versés</b>                                         |                      |                      |
| Acomptes unitaires versés                                                                 |                      |                      |
| <b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>          |                      |                      |
| Nombre d'actions                                                                          |                      |                      |
| Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes                       |                      |                      |

## Action COMGEST RENAISSANCE EUROPE P

| Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes | 31/12/2025       | 31/12/2024       |
|-------------------------------------------------------------------------------------------|------------------|------------------|
| <b>Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice</b>                                | <b>68 203,68</b> | <b>48 621,69</b> |
| Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)     |                  |                  |
| <b>Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)</b>                              | <b>68 203,68</b> | <b>48 621,69</b> |
| Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées                         |                  |                  |
| <b>Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées</b>                   | <b>68 203,68</b> | <b>48 621,69</b> |
| <b>Affectation :</b>                                                                      |                  |                  |
| Distribution                                                                              |                  |                  |
| Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes                                |                  |                  |
| Capitalisation                                                                            | 68 203,68        | 48 621,69        |
| <b>Total</b>                                                                              | <b>68 203,68</b> | <b>48 621,69</b> |
| <b>* Information relative aux acomptes versés</b>                                         |                  |                  |
| Acomptes unitaires versés                                                                 |                  |                  |
| <b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>          |                  |                  |
| Nombre d'actions                                                                          |                  |                  |
| Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes                       |                  |                  |

## Action COMGEST RENAISSANCE EUROPE Z

| Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes | 31/12/2025           | 31/12/2024           |
|-------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|----------------------|
| <b>Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice</b>                                | <b>11 258 415,77</b> | <b>37 784 249,80</b> |
| Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)     |                      |                      |
| <b>Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)</b>                              | <b>11 258 415,77</b> | <b>37 784 249,80</b> |
| Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées                         |                      |                      |
| <b>Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées</b>                   | <b>11 258 415,77</b> | <b>37 784 249,80</b> |
| <b>Affectation :</b>                                                                      |                      |                      |
| Distribution                                                                              |                      |                      |
| Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes                                |                      |                      |
| Capitalisation                                                                            | 11 258 415,77        | 37 784 249,80        |
| <b>Total</b>                                                                              | <b>11 258 415,77</b> | <b>37 784 249,80</b> |
| <b>* Information relative aux acomptes versés</b>                                         |                      |                      |
| Acomptes unitaires versés                                                                 |                      |                      |
| <b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>          |                      |                      |
| Nombre d'actions                                                                          |                      |                      |
| Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes                       |                      |                      |

## E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

### E1. Inventaire des éléments de bilan

| Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)                                  | Devise | Quantité ou Nominal | Valeur actuelle         | % Actif Net  |
|-------------------------------------------------------------------------------------|--------|---------------------|-------------------------|--------------|
| <b>ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES</b>                                                |        |                     | <b>2 068 620 858,80</b> | <b>99,21</b> |
| <b>Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b> |        |                     | <b>2 068 620 858,80</b> | <b>99,21</b> |
| <b>Boissons</b>                                                                     |        |                     | <b>6 858 835,15</b>     | <b>0,33</b>  |
| DAVIDE CAMPARI-MILANO NV                                                            | EUR    | 1 238 504           | 6 858 835,15            | 0,33         |
| <b>Composants automobiles</b>                                                       |        |                     | <b>34 442 546,40</b>    | <b>1,65</b>  |
| FERRARI NV                                                                          | EUR    | 108 072             | 34 442 546,40           | 1,65         |
| <b>Distribution spécialisée</b>                                                     |        |                     | <b>103 246 655,76</b>   | <b>4,95</b>  |
| INDUSTRIA DE DISENO TEXTIL                                                          | EUR    | 1 832 564           | 103 246 655,76          | 4,95         |
| <b>Divertissement</b>                                                               |        |                     | <b>10 168 914,69</b>    | <b>0,49</b>  |
| SPOTIFY TECHNOLOGY SA                                                               | USD    | 20 566              | 10 168 914,69           | 0,49         |
| <b>Equipements électriques</b>                                                      |        |                     | <b>129 983 324,40</b>   | <b>6,23</b>  |
| SCHNEIDER ELECTRIC SE                                                               | EUR    | 553 356             | 129 983 324,40          | 6,23         |
| <b>Equipements et fournitures médicaux</b>                                          |        |                     | <b>329 914 303,76</b>   | <b>15,84</b> |
| ALCON INC                                                                           | CHF    | 952 058             | 64 746 083,01           | 3,11         |
| COLOPLAST-B                                                                         | DKK    | 734 119             | 53 704 996,87           | 2,58         |
| ESSILORLUXOTTICA                                                                    | EUR    | 354 386             | 95 648 781,40           | 4,59         |
| SARTORIUS STEDIM BIOTECH                                                            | EUR    | 286 865             | 60 241 650,00           | 2,89         |
| STRAUMANN HOLDING AG-REG                                                            | CHF    | 553 290             | 55 572 792,48           | 2,67         |
| <b>Equipements et instruments électroniques</b>                                     |        |                     | <b>44 909 118,69</b>    | <b>2,15</b>  |
| HALMA PLC                                                                           | GBP    | 1 108 321           | 44 909 118,69           | 2,15         |
| <b>Hôtels, restaurants et loisirs</b>                                               |        |                     | <b>110 175 581,08</b>   | <b>5,28</b>  |
| AMADEUS IT GROUP SA                                                                 | EUR    | 1 165 159           | 73 218 591,56           | 3,51         |
| INTERCONTINENTAL HOTELS GROU                                                        | GBP    | 308 499             | 36 956 989,52           | 1,77         |
| <b>Logiciels</b>                                                                    |        |                     | <b>140 889 748,12</b>   | <b>6,76</b>  |
| DASSAULT SYSTEMES SE                                                                | EUR    | 892 083             | 21 267 258,72           | 1,02         |
| NEMETSCHEK SE                                                                       | EUR    | 189 154             | 17 553 491,20           | 0,84         |
| SAP SE                                                                              | EUR    | 489 892             | 102 068 998,20          | 4,90         |
| <b>Machines</b>                                                                     |        |                     | <b>63 862 535,54</b>    | <b>3,06</b>  |
| ATLAS COPCO AB-A SHS                                                                | SEK    | 4 164 045           | 63 862 535,54           | 3,06         |
| <b>Marchés de capitaux</b>                                                          |        |                     | <b>20 395 889,46</b>    | <b>0,98</b>  |
| 3I GROUP PLC                                                                        | GBP    | 545 776             | 20 395 889,46           | 0,98         |
| <b>Outils et services appliqués aux sciences biologiques</b>                        |        |                     | <b>52 100 422,57</b>    | <b>2,50</b>  |
| LONZA GROUP NOM.                                                                    | CHF    | 90 144              | 52 100 422,57           | 2,50         |
| <b>Producteur et commerce d'énergie indépendants</b>                                |        |                     | <b>113 104 136,04</b>   | <b>5,42</b>  |
| AIR LIQUIDE SA                                                                      | EUR    | 705 754             | 113 104 136,04          | 5,42         |
| <b>Produits alimentaires</b>                                                        |        |                     | <b>24 649 768,94</b>    | <b>1,18</b>  |
| CHOCOLADEFABRIKEN LINDT-PC                                                          | CHF    | 1 979               | 24 649 768,94           | 1,18         |
| <b>Produits chimiques</b>                                                           |        |                     | <b>90 550 709,65</b>    | <b>4,34</b>  |
| NOVONESIS (NOVOZYMES) B                                                             | DKK    | 1 658 468           | 90 550 709,65           | 4,34         |

## E1. Inventaire des éléments de bilan

| Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)      | Devise | Quantité ou Nominal | Valeur actuelle         | % Actif Net  |
|---------------------------------------------------------|--------|---------------------|-------------------------|--------------|
| <b>Produits de soins personnels</b>                     |        |                     | <b>117 673 834,20</b>   | <b>5,64</b>  |
| L'OREAL                                                 | EUR    | 120 987             | 44 353 834,20           | 2,13         |
| L'OREAL SA-PF                                           | EUR    | 200 000             | 73 320 000,00           | 3,51         |
| <b>Produits pour l'industrie du bâtiment</b>            |        |                     | <b>118 005 037,41</b>   | <b>5,66</b>  |
| ASSA ABLOY AB-B                                         | SEK    | 1 422 538           | 47 155 157,31           | 2,26         |
| KINGSPAN GROUP PLC                                      | EUR    | 955 494             | 70 849 880,10           | 3,40         |
| <b>Semi-conducteurs et équipements pour fabrication</b> |        |                     | <b>124 304 231,20</b>   | <b>5,96</b>  |
| ASML HOLDING NV                                         | EUR    | 134 908             | 124 304 231,20          | 5,96         |
| <b>Services aux entreprises</b>                         |        |                     | <b>22 522 396,61</b>    | <b>1,08</b>  |
| ACCENTURE PLC-CL A                                      | USD    | 98 589              | 22 522 396,61           | 1,08         |
| <b>Services aux professionnels</b>                      |        |                     | <b>81 725 687,61</b>    | <b>3,92</b>  |
| EXPERIAN PLC                                            | GBP    | 1 324 696           | 51 021 618,83           | 2,45         |
| WOLTERS KLUWER                                          | EUR    | 347 567             | 30 704 068,78           | 1,47         |
| <b>Services financiers diversifiés</b>                  |        |                     | <b>151 811 636,21</b>   | <b>7,28</b>  |
| ADYEN NV                                                | EUR    | 47 168              | 64 856 000,00           | 3,11         |
| LONDON STOCK EXCHANGE GROUP                             | GBP    | 848 138             | 86 955 636,21           | 4,17         |
| <b>SIIC spécialisées dans le crédit hypothécaire</b>    |        |                     | <b>42 545 709,06</b>    | <b>2,04</b>  |
| AON PLC/IRELAND-A                                       | USD    | 141 600             | 42 545 709,06           | 2,04         |
| <b>Soins et autres services médicaux</b>                |        |                     | <b>17 873 721,25</b>    | <b>0,86</b>  |
| AMPLIFON SPA                                            | EUR    | 1 299 907           | 17 873 721,25           | 0,86         |
| <b>Textiles, habillement et produits de luxe</b>        |        |                     | <b>116 906 115,00</b>   | <b>5,61</b>  |
| HERMES INTERNATIONAL                                    | EUR    | 20 115              | 42 684 030,00           | 2,05         |
| LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI                            | EUR    | 115 073             | 74 222 085,00           | 3,56         |
| <b>Total</b>                                            |        |                     | <b>2 068 620 858,80</b> | <b>99,21</b> |

(\*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

## E2. Inventaire des opérations à terme de devises

| Type d'opération | Valeur actuelle présentée au bilan |        | Montant de l'exposition (*) |             |                      |             |
|------------------|------------------------------------|--------|-----------------------------|-------------|----------------------|-------------|
|                  | Actif                              | Passif | Devises à recevoir (+)      |             | Devises à livrer (-) |             |
|                  |                                    |        | Devise                      | Montant (*) | Devise               | Montant (*) |
| <b>Total</b>     |                                    |        |                             |             |                      |             |

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

### E3. Inventaire des instruments financiers à terme

#### E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

| Nature d'engagements  | Quantité ou Nominal | Valeur actuelle présentée au bilan |        | Montant de l'exposition (*) |
|-----------------------|---------------------|------------------------------------|--------|-----------------------------|
|                       |                     | Actif                              | Passif | +/-                         |
| 1. Futures            |                     |                                    |        |                             |
| Sous-total 1.         |                     |                                    |        |                             |
| 2. Options            |                     |                                    |        |                             |
| Sous-total 2.         |                     |                                    |        |                             |
| 3. Swaps              |                     |                                    |        |                             |
| Sous-total 3.         |                     |                                    |        |                             |
| 4. Autres instruments |                     |                                    |        |                             |
| Sous-total 4.         |                     |                                    |        |                             |
| <b>Total</b>          |                     |                                    |        |                             |

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

#### E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

| Nature d'engagements  | Quantité ou Nominal | Valeur actuelle présentée au bilan |        | Montant de l'exposition (*) |
|-----------------------|---------------------|------------------------------------|--------|-----------------------------|
|                       |                     | Actif                              | Passif | +/-                         |
| 1. Futures            |                     |                                    |        |                             |
| Sous-total 1.         |                     |                                    |        |                             |
| 2. Options            |                     |                                    |        |                             |
| Sous-total 2.         |                     |                                    |        |                             |
| 3. Swaps              |                     |                                    |        |                             |
| Sous-total 3.         |                     |                                    |        |                             |
| 4. Autres instruments |                     |                                    |        |                             |
| Sous-total 4.         |                     |                                    |        |                             |
| <b>Total</b>          |                     |                                    |        |                             |

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

### E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

| Nature d'engagements         | Quantité ou Nominal | Valeur actuelle présentée au bilan |        | Montant de l'exposition (*) |
|------------------------------|---------------------|------------------------------------|--------|-----------------------------|
|                              |                     | Actif                              | Passif | +/-                         |
| <b>1. Futures</b>            |                     |                                    |        |                             |
| <b>Sous-total 1.</b>         |                     |                                    |        |                             |
| <b>2. Options</b>            |                     |                                    |        |                             |
| <b>Sous-total 2.</b>         |                     |                                    |        |                             |
| <b>3. Swaps</b>              |                     |                                    |        |                             |
| <b>Sous-total 3.</b>         |                     |                                    |        |                             |
| <b>4. Autres instruments</b> |                     |                                    |        |                             |
| <b>Sous-total 4.</b>         |                     |                                    |        |                             |
| <b>Total</b>                 |                     |                                    |        |                             |

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

### E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

| Nature d'engagements         | Quantité ou Nominal | Valeur actuelle présentée au bilan |        | Montant de l'exposition (*) |
|------------------------------|---------------------|------------------------------------|--------|-----------------------------|
|                              |                     | Actif                              | Passif | +/-                         |
| <b>1. Futures</b>            |                     |                                    |        |                             |
| <b>Sous-total 1.</b>         |                     |                                    |        |                             |
| <b>2. Options</b>            |                     |                                    |        |                             |
| <b>Sous-total 2.</b>         |                     |                                    |        |                             |
| <b>3. Swaps</b>              |                     |                                    |        |                             |
| <b>Sous-total 3.</b>         |                     |                                    |        |                             |
| <b>4. Autres instruments</b> |                     |                                    |        |                             |
| <b>Sous-total 4.</b>         |                     |                                    |        |                             |
| <b>Total</b>                 |                     |                                    |        |                             |

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

### E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

| Nature d'engagements         | Quantité ou Nominal | Valeur actuelle présentée au bilan |        | Montant de l'exposition (*) |
|------------------------------|---------------------|------------------------------------|--------|-----------------------------|
|                              |                     | Actif                              | Passif | +/-                         |
| <b>1. Futures</b>            |                     |                                    |        |                             |
| <b>Sous-total 1.</b>         |                     |                                    |        |                             |
| <b>2. Options</b>            |                     |                                    |        |                             |
| <b>Sous-total 2.</b>         |                     |                                    |        |                             |
| <b>3. Swaps</b>              |                     |                                    |        |                             |
| <b>Sous-total 3.</b>         |                     |                                    |        |                             |
| <b>4. Autres instruments</b> |                     |                                    |        |                             |
| <b>Sous-total 4.</b>         |                     |                                    |        |                             |
| <b>Total</b>                 |                     |                                    |        |                             |

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

#### E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie d'action

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

#### E5. Synthèse de l'inventaire

|                                                                                      | Valeur actuelle présentée au bilan |
|--------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------|
| Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)                          | 2 068 620 858,80                   |
| Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :               |                                    |
| Total opérations à terme de devises                                                  |                                    |
| Total instruments financiers à terme - actions                                       |                                    |
| Total instruments financiers à terme - taux                                          |                                    |
| Total instruments financiers à terme - change                                        |                                    |
| Total instruments financiers à terme - crédit                                        |                                    |
| Total instruments financiers à terme - autres expositions                            |                                    |
| Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises |                                    |
| Autres actifs (+)                                                                    | 27 104 471,60                      |
| Autres passifs (-)                                                                   | -10 711 811,30                     |
| Passifs de financement (-)                                                           |                                    |
| <b>Total = actif net</b>                                                             | <b>2 085 013 519,10</b>            |

| Libellé de l'action                 | Devise de l'action | Nombre d'actions | Valeur liquidative |
|-------------------------------------|--------------------|------------------|--------------------|
| Action COMGEST RENAISSANCE EUROPE C | EUR                | 6 719 307,0617   | 242,07             |
| Action COMGEST RENAISSANCE EUROPE I | EUR                | 1 415 972,6379   | 261,29             |
| Action COMGEST RENAISSANCE EUROPE P | EUR                | 2 200,7173       | 241,04             |
| Action COMGEST RENAISSANCE EUROPE Z | EUR                | 350 316,1917     | 251,03             |

## 7. ANNEXE(S)

**Objectif** : Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentielles y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

## Produit

### COMGEST RENAISSANCE EUROPE C

COMGEST S.A.

FR0000295230

Initiateur : Comgest S.A., société du groupe Comgest - [www.comgest.com](http://www.comgest.com)

Appelez le: 01 44 94 19 00 pour plus d'informations.

L'Autorité des Marchés Financiers est chargée du contrôle de Comgest S.A. en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Ce produit est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Comgest S.A. est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Date de publication: 15 décembre 2025

## En quoi consiste ce produit ?

**Type** Ce véhicule d'investissement est une société d'investissement à capital variable (SICAV) conforme à la Directive européenne 2009/65/CE.

**Durée** 99 ans.

**Objectifs** L'objectif de gestion est de rechercher une performance sans référence à un indice, dans une optique moyen/long terme au travers d'une sélection de titres basée sur des critères liés à l'entreprise et non aux marchés boursiers européens. Le produit est investi à hauteur de 75% en titres éligibles au Plan d'Epargne en Actions (PEA). Le produit pourra être exposé à hauteur de 20% en titres de créance négociables, instruments monétaires, obligations et titres d'Etat orientés sur les marchés boursiers des pays de l'Union Européenne. Il pourra investir dans des instruments dérivés afin de couvrir son exposition aux risques actions et de change. Ce produit est géré de façon active. Le gérant sélectionne les valeurs de façon discrétionnaire sans contrainte de répartition géographiques, sectorielles ou de capitalisation boursière (grandes, moyennes, petites) ni contrainte relative à un indice. Le fonds n'est pas géré par rapport à un indice, cependant sa performance peut être, à titre purement informatif et a posteriori, comparée à la performance du MSCI Europe.

**Investisseurs de détail visés** Ce fonds est destiné à tous types d'investisseurs (investisseur de détail, professionnel ou contrepartie éligible) ayant une connaissance de base des instruments financiers, pouvant prendre une décision en connaissance de cause sur la base du prospectus du fonds et capables de supporter la perte de leur investissement dans la mesure où ce fonds ne fait pas l'objet d'une garantie. Ce fonds convient aux investisseurs dont l'objectif principal est la croissance de leur investissement sur le long terme (au-delà de 5 ans)

**SFDR** Le fonds a été classifié comme un fonds « Article 8 » en vertu du Règlement UE Sustainable Finance Disclosure (« SFDR »), c'est-à-dire un fonds qui promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales. Bien que le fonds n'ait pas pour objectif l'investissement durable, il s'engage à avoir une proportion minimale de 10% d'investissements durables qui contribuent à des objectifs environnementaux et/ou sociaux.

**Affectation des sommes distribuables** Capitalisation du résultat net et des plus-values réalisées.

**Dépositaire** CACEIS Bank

**Information concernant le produit** Le dernier prospectus et les derniers documents d'informations périodiques réglementaires, ainsi que toutes autres informations pratiques sont disponibles en français gratuitement sur simple demande écrite auprès de Comgest S.A. - 17, square Edouard VII - 75009 Paris - France ou à l'adresse électronique suivante: [info@comgest.com](mailto:info@comgest.com).

Les informations relatives aux autres catégories d'actions existantes sont disponibles selon les mêmes modalités. La valeur liquidative est disponible sur simple demande auprès de Comgest S.A. et sur son site internet: [www.comgest.com](http://www.comgest.com).

Les détails de la Politique de Rémunération actuelle de Comgest S.A. sont disponibles à l'adresse suivante: [www.comgest.com](http://www.comgest.com). Un exemplaire papier est mis à disposition sur simple demande écrite à l'adresse suivante : Comgest S.A. - 17, square Edouard VII - 75009 Paris - France.

## Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

### Indicateur de risque



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 années.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée, et vous pourriez obtenir moins en retour.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Ce fonds est classé dans la classe de risque 4 sur 7. Le risque de pertes potentielles liées à ses futurs résultats se situe à un niveau moyen. Ce fonds n'est pas garanti et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que sa performance soit affectée.

## Scénarios de performance

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit et/ou, en cas d'historique de performance insuffisant, d'une catégorie d'actions ou un d'indice de référence comparable, au cours des 10 dernières années. Les scénarios présentés représentent des exemples basés sur les résultats du passé et sur certaines hypothèses.

| Période de détention recommandée: 5 ans<br>Exemple d'investissement: 10 000 EUR |                                                                 | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 5 ans |
|---------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------|---------------------------|----------------------------|
| Scénarios                                                                       |                                                                 |                           |                            |
| <b>Minimum</b>                                                                  | Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement |                           |                            |
| <b>Scénario de tensions</b>                                                     | <b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>   | 3 870 EUR                 | 3 250 EUR                  |
|                                                                                 | Rendement annuel moyen                                          | -61,3 %                   | -20,2 %                    |
| <b>Scénario défavorable</b>                                                     | <b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>   | 7 610 EUR                 | 9 470 EUR                  |
|                                                                                 | Rendement annuel moyen                                          | -23,9 %                   | -1,1 %                     |
| <b>Scénario intermédiaire</b>                                                   | <b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>   | 10 520 EUR                | 15 770 EUR                 |
|                                                                                 | Rendement annuel moyen                                          | 5,2 %                     | 9,5 %                      |
| <b>Scénario favorable</b>                                                       | <b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>   | 14 260 EUR                | 20 470 EUR                 |
|                                                                                 | Rendement annuel moyen                                          | 42,6 %                    | 15,4 %                     |

**Scénario défavorable:** Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre Février 2024 et Février 2025.

**Scénario intermédiaire:** Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre Février 2016 et Février 2021.

**Scénario favorable:** Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre Décembre 2016 et Décembre 2021.

Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le produit.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

## Que se passe-t-il si COMGEST S.A. n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le Produit est constitué comme une entité distincte de Comgest S.A.. En cas de défaillance de Comgest S.A. les actifs du Produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du Produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du Produit.

## Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

### Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

- qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %).
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

| Investissement de 10 000 EUR       | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 5 ans |
|------------------------------------|---------------------------|----------------------------|
| Coûts totaux                       | 485 EUR                   | 1 866 EUR                  |
| Incidence sur le rendement annuel* | 4,9 %                     | 2,8 %                      |

\* Ce tableau montre dans quelle mesure les coûts réduisent chaque année votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, il montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 12,3% avant déduction des coûts et de 9,5% après cette déduction.

## Composition des coûts

| Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie                         |                                                                                                                                                                                                                                                    | Si vous sortez après 1 an |
|-------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------|
| Coûts d'entrée                                                    | Jusqu'à 3.00% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du montant maximal que vous pourriez avoir à payer. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels                             | 300 EUR                   |
| Coûts de sortie                                                   | Pas de coût de sortie pour ce produit.                                                                                                                                                                                                             | 0 EUR                     |
| Coûts récurrents prélevés chaque année                            |                                                                                                                                                                                                                                                    |                           |
| Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation | 1.75% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.                                                                                                                      | 170 EUR                   |
| Coûts de transaction                                              | 0,16% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue. | 16 EUR                    |
| Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions              |                                                                                                                                                                                                                                                    |                           |
| Commissions liées aux résultats                                   | Pas de commission liée aux résultats.                                                                                                                                                                                                              | 0 EUR                     |

## Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Du fait de l'exposition du fonds au marché actions, la période de détention recommandée est de 5 ans.

Cependant, vous pouvez demander le rachat de vos parts, sans pénalité, tous les jours pendant cette période selon les modalités décrites dans le prospectus, ou conserver l'investissement plus longtemps.

Une détention inférieure à la période de détention recommandée peut être préjudiciable à l'investisseur. Veuillez consulter la section « Que va me coûter cet investissement ? » pour plus de détails.

Un mécanisme de plafonnement des rachats "Gates" peut être mis en œuvre par la Société de Gestion. Pour plus d'informations sur ce mécanisme, veuillez-vous reporter à la rubrique "Mécanisme de plafonnement des rachats Gates" du prospectus et l'article 8 des statuts, disponible sur le site internet: [www.comgest.com](http://www.comgest.com).

## Comment puis-je formuler une réclamation ?

En cas de difficulté dans la compréhension et/ou la souscription du produit, n'hésitez pas à nous contacter: Comgest S.A. - 17, square Edouard VII - 75009 Paris - France - [www.comgest.com](http://www.comgest.com) - [info@comgest.com](mailto:info@comgest.com)

## Autres informations pertinentes

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performances passées au cours des 10 dernières années et scénarios de performance précédents: [www.comgest.com](http://www.comgest.com)

Politique et rapports ESG: <https://www.comgest.com/fr/fr/professionnel/notre-metier/esg>

**Objectif** : Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentielles y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

## Produit

### COMGEST RENAISSANCE EUROPE I

COMGEST S.A.

FR0010913624

Initiateur : Comgest S.A., société du groupe Comgest - [www.comgest.com](http://www.comgest.com)

Appelez le: 01 44 94 19 00 pour plus d'informations.

L'Autorité des Marchés Financiers est chargée du contrôle de Comgest S.A. en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Ce produit est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Comgest S.A. est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Date de publication: 15 décembre 2025

## En quoi consiste ce produit ?

**Type** Ce véhicule d'investissement est une société d'investissement à capital variable (SICAV) conforme à la Directive européenne 2009/65/CE.

**Durée** 99 ans.

**Objectifs** L'objectif de gestion est de rechercher une performance sans référence à un indice, dans une optique moyen/long terme au travers d'une sélection de titres basée sur des critères liés à l'entreprise et non aux marchés boursiers européens. Le produit est investi à hauteur de 75% en titres éligibles au Plan d'Epargne en Actions (PEA). Le produit pourra être exposé à hauteur de 20% en titres de créance négociables, instruments monétaires, obligations et titres d'Etat orientés sur les marchés boursiers des pays de l'Union Européenne. Il pourra investir dans des instruments dérivés afin de couvrir son exposition aux risques actions et de change. Ce produit est géré de façon active. Le gérant sélectionne les valeurs de façon discrétionnaire sans contrainte de répartition géographiques, sectorielles ou de capitalisation boursière (grandes, moyennes, petites) ni contrainte relative à un indice. Le fonds n'est pas géré par rapport à un indice, cependant sa performance peut être, à titre purement informatif et a posteriori, comparée à la performance du MSCI Europe.

**Investisseurs de détail visés** Ce fonds est destiné à tous types d'investisseurs (investisseur de détail, professionnel ou contrepartie éligible) ayant une connaissance de base des instruments financiers, pouvant prendre une décision en connaissance de cause sur la base du prospectus du fonds et capables de supporter la perte de leur investissement dans la mesure où ce fonds ne fait pas l'objet d'une garantie. Ce fonds convient aux investisseurs dont l'objectif principal est la croissance de leur investissement sur le long terme (au-delà de 5 ans)

**SFDR** Le fonds a été classifié comme un fonds « Article 8 » en vertu du Règlement UE Sustainable Finance Disclosure (« SFDR »), c'est-à-dire un fonds qui promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales. Bien que le fonds n'ait pas pour objectif l'investissement durable, il s'engage à avoir une proportion minimale de 10% d'investissements durables qui contribuent à des objectifs environnementaux et/ou sociaux.

**Affectation des sommes distribuables** Capitalisation du résultat net et des plus-values réalisées.

**Dépositaire** CACEIS Bank

**Information concernant le produit** Le dernier prospectus et les derniers documents d'informations périodiques réglementaires, ainsi que toutes autres informations pratiques sont disponibles en français gratuitement sur simple demande écrite auprès de Comgest S.A. - 17, square Edouard VII - 75009 Paris - France ou à l'adresse électronique suivante: [info@comgest.com](mailto:info@comgest.com).

Les informations relatives aux autres catégories d'actions existantes sont disponibles selon les mêmes modalités.

La valeur liquidative est disponible sur simple demande auprès de Comgest S.A. et sur son site internet: [www.comgest.com](http://www.comgest.com).

Les détails de la Politique de Rémunération actuelle de Comgest S.A. sont disponibles à l'adresse suivante: [www.comgest.com](http://www.comgest.com). Un exemplaire papier est mis à disposition sur simple demande écrite à l'adresse suivante : Comgest S.A. - 17, square Edouard VII - 75009 Paris - France.

## Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

### Indicateur de risque



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 années.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée, et vous pourriez obtenir moins en retour.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Ce fonds est classé dans la classe de risque 4 sur 7. Le risque de pertes potentielles liées à ses futurs résultats se situe à un niveau moyen. Ce fonds n'est pas garanti et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que sa performance soit affectée.

## Scénarios de performance

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit et/ou, en cas d'historique de performance insuffisant, d'une catégorie d'actions ou un d'indice de référence comparable, au cours des 10 dernières années. Les scénarios présentés représentent des exemples basés sur les résultats du passé et sur certaines hypothèses.

| Période de détention recommandée: 5 ans<br>Exemple d'investissement: 10 000 EUR |                                                                 | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 5 ans |
|---------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------|---------------------------|----------------------------|
| Scénarios                                                                       |                                                                 |                           |                            |
| <b>Minimum</b>                                                                  | Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement |                           |                            |
| <b>Scénario de tensions</b>                                                     | <b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>   | 3 870 EUR                 | 3 250 EUR                  |
|                                                                                 | Rendement annuel moyen                                          | -61,3 %                   | -20,1 %                    |
| <b>Scénario défavorable</b>                                                     | <b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>   | 7 890 EUR                 | 9 820 EUR                  |
|                                                                                 | Rendement annuel moyen                                          | -21,1 %                   | -0,4 %                     |
| <b>Scénario intermédiaire</b>                                                   | <b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>   | 10 900 EUR                | 16 660 EUR                 |
|                                                                                 | Rendement annuel moyen                                          | 9,0 %                     | 10,7 %                     |
| <b>Scénario favorable</b>                                                       | <b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>   | 14 780 EUR                | 21 630 EUR                 |
|                                                                                 | Rendement annuel moyen                                          | 47,8 %                    | 16,7 %                     |

**Scénario défavorable:** Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre Février 2024 et Février 2025.

**Scénario intermédiaire:** Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre Février 2016 et Février 2021.

**Scénario favorable:** Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre Décembre 2016 et Décembre 2021.

Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le produit.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

## Que se passe-t-il si COMGEST S.A. n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le Produit est constitué comme une entité distincte de Comgest S.A.. En cas de défaillance de Comgest S.A. les actifs du Produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du Produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du Produit.

## Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

### Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

- qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %).
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

| Investissement de 10 000 EUR       | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 5 ans |
|------------------------------------|---------------------------|----------------------------|
| Coûts totaux                       | 141 EUR                   | 1 210 EUR                  |
| Incidence sur le rendement annuel* | 1,4 %                     | 1,6 %                      |

\* Ce tableau montre dans quelle mesure les coûts réduisent chaque année votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, il montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 12.3% avant déduction des coûts et de 10.7% après cette déduction.

## Composition des coûts

| Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie                         |                                                                                                                                                                                                                                                    | Si vous sortez après 1 an |
|-------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------|
| Coûts d'entrée                                                    | Pas de coût d'entrée pour ce produit.                                                                                                                                                                                                              | 0 EUR                     |
| Coûts de sortie                                                   | Pas de coût de sortie pour ce produit.                                                                                                                                                                                                             | 0 EUR                     |
| Coûts récurrents prélevés chaque année                            |                                                                                                                                                                                                                                                    |                           |
| Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation | 1.25% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.                                                                                                                      | 125 EUR                   |
| Coûts de transaction                                              | 0,16% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue. | 16 EUR                    |
| Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions              |                                                                                                                                                                                                                                                    |                           |
| Commissions liées aux résultats                                   | Pas de commission liée aux résultats.                                                                                                                                                                                                              | 0 EUR                     |

## Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Du fait de l'exposition du fonds au marché actions, la période de détention recommandée est de 5 ans.

Cependant, vous pouvez demander le rachat de vos parts, sans pénalité, tous les jours pendant cette période selon les modalités décrites dans le prospectus, ou conserver l'investissement plus longtemps.

Une détention inférieure à la période de détention recommandée peut être préjudiciable à l'investisseur. Veuillez consulter la section « Que va me coûter cet investissement ? » pour plus de détails.

Un mécanisme de plafonnement des rachats "Gates" peut être mis en œuvre par la Société de Gestion. Pour plus d'informations sur ce mécanisme, veuillez-vous reporter à la rubrique "Mécanisme de plafonnement des rachats Gates" du prospectus et l'article 8 des statuts, disponible sur le site internet: [www.comgest.com](http://www.comgest.com).

## Comment puis-je formuler une réclamation ?

En cas de difficulté dans la compréhension et/ou la souscription du produit, n'hésitez pas à nous contacter: Comgest S.A. - 17, square Edouard VII - 75009 Paris - France - [www.comgest.com](http://www.comgest.com) - [info@comgest.com](mailto:info@comgest.com)

## Autres informations pertinentes

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performances passées au cours des 10 dernières années et scénarios de performance précédents: [www.comgest.com](http://www.comgest.com)

Politique et rapports ESG: <https://www.comgest.com/fr/fr/professionnel/notre-metier/esg>

**Objectif** : Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentielles y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

## Produit

### COMGEST RENAISSANCE EUROPE Z

COMGEST S.A.

FR0013290947

Initiateur : Comgest S.A., société du groupe Comgest - [www.comgest.com](http://www.comgest.com)

Appelez le: 01 44 94 19 00 pour plus d'informations.

L'Autorité des Marchés Financiers est chargée du contrôle de Comgest S.A. en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Ce produit est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Comgest S.A. est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Date de publication: 15 décembre 2025

## En quoi consiste ce produit ?

**Type** Ce véhicule d'investissement est une société d'investissement à capital variable (SICAV) conforme à la Directive européenne 2009/65/CE.

**Durée** 99 ans.

**Objectifs** L'objectif de gestion est de rechercher une performance sans référence à un indice, dans une optique moyen/long terme au travers d'une sélection de titres basée sur des critères liés à l'entreprise et non aux marchés boursiers européens. Le produit est investi à hauteur de 75% en titres éligibles au Plan d'Epargne en Actions (PEA). Le produit pourra être exposé à hauteur de 20% en titres de créance négociables, instruments monétaires, obligations et titres d'Etat orientés sur les marchés boursiers des pays de l'Union Européenne. Il pourra investir dans des instruments dérivés afin de couvrir son exposition aux risques actions et de change. Ce produit est géré de façon active. Le gérant sélectionne les valeurs de façon discrétionnaire sans contrainte de répartition géographiques, sectorielles ou de capitalisation boursière (grandes, moyennes, petites) ni contrainte relative à un indice. Le fonds n'est pas géré par rapport à un indice, cependant sa performance peut être, à titre purement informatif et a posteriori, comparée à la performance du MSCI Europe.

**Investisseurs de détail visés** Ce fonds est destiné à tous types d'investisseurs (investisseur de détail, professionnel ou contrepartie éligible) ayant une connaissance de base des instruments financiers, pouvant prendre une décision en connaissance de cause sur la base du prospectus du fonds et capables de supporter la perte de leur investissement dans la mesure où ce fonds ne fait pas l'objet d'une garantie. Ce fonds convient aux investisseurs dont l'objectif principal est la croissance de leur investissement sur le long terme (au-delà de 5 ans)

**SFDR** Le fonds a été classifié comme un fonds « Article 8 » en vertu du Règlement UE Sustainable Finance Disclosure (« SFDR »), c'est-à-dire un fonds qui promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales. Bien que le fonds n'ait pas pour objectif l'investissement durable, il s'engage à avoir une proportion minimale de 10% d'investissements durables qui contribuent à des objectifs environnementaux et/ou sociaux.

**Affectation des sommes distribuables** Capitalisation du résultat net et des plus-values réalisées.

**Dépositaire** CACEIS Bank

**Information concernant le produit** Le dernier prospectus et les derniers documents d'informations périodiques réglementaires, ainsi que toutes autres informations pratiques sont disponibles en français gratuitement sur simple demande écrite auprès de Comgest S.A. - 17, square Edouard VII - 75009 Paris - France ou à l'adresse électronique suivante: [info@comgest.com](mailto:info@comgest.com). Les informations relatives aux autres catégories d'actions existantes sont disponibles selon les mêmes modalités. La valeur liquidative est disponible sur simple demande auprès de Comgest S.A. et sur son site internet: [www.comgest.com](http://www.comgest.com). Les détails de la Politique de Rémunération actuelle de Comgest S.A. sont disponibles à l'adresse suivante: [www.comgest.com](http://www.comgest.com). Un exemplaire papier est mis à disposition sur simple demande écrite à l'adresse suivante : Comgest S.A. - 17, square Edouard VII - 75009 Paris - France.

## Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

### Indicateur de risque



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 années.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée, et vous pourriez obtenir moins en retour.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Ce fonds est classé dans la classe de risque 4 sur 7. Le risque de pertes potentielles liées à ses futurs résultats se situe à un niveau moyen. Ce fonds n'est pas garanti et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que sa performance soit affectée.

## Scénarios de performance

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit et/ou, en cas d'historique de performance insuffisant, d'une catégorie d'actions ou un d'indice de référence comparable, au cours des 10 dernières années. Les scénarios présentés représentent des exemples basés sur les résultats du passé et sur certaines hypothèses.

| Période de détention recommandée: 5 ans<br>Exemple d'investissement: 10 000 EUR |                                                                 | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 5 ans |
|---------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------|---------------------------|----------------------------|
| Scénarios                                                                       |                                                                 |                           |                            |
| <b>Minimum</b>                                                                  | Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement |                           |                            |
| <b>Scénario de tensions</b>                                                     | <b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>   | 3 870 EUR                 | 3 250 EUR                  |
|                                                                                 | Rendement annuel moyen                                          | -61,3 %                   | -20,1 %                    |
| <b>Scénario défavorable</b>                                                     | <b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>   | 7 730 EUR                 | 9 610 EUR                  |
|                                                                                 | Rendement annuel moyen                                          | -22,7 %                   | -0,8 %                     |
| <b>Scénario intermédiaire</b>                                                   | <b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>   | 10 680 EUR                | 16 290 EUR                 |
|                                                                                 | Rendement annuel moyen                                          | 6,8 %                     | 10,3 %                     |
| <b>Scénario favorable</b>                                                       | <b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>   | 14 470 EUR                | 21 150 EUR                 |
|                                                                                 | Rendement annuel moyen                                          | 44,7 %                    | 16,2 %                     |

**Scénario défavorable:** Ce type de scénario s'est produit entre Février 2024 et Février 2025 pour un investissement dans le produit lui-même ou simulé au moyen d'un indice de référence ou d'un proxy dans le cas de données historiques insuffisantes.

**Scénario intermédiaire:** Ce type de scénario s'est produit entre Février 2016 et Février 2021 pour un investissement dans le produit lui-même ou simulé au moyen d'un indice de référence ou d'un proxy dans le cas de données historiques insuffisantes.

**Scénario favorable:** Ce type de scénario s'est produit entre Décembre 2016 et Décembre 2021 pour un investissement dans le produit lui-même ou simulé au moyen d'un indice de référence ou d'un proxy dans le cas de données historiques insuffisantes.

Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le produit.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

## Que se passe-t-il si COMGEST S.A. n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le Produit est constitué comme une entité distincte de Comgest S.A.. En cas de défaillance de Comgest S.A. les actifs du Produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du Produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du Produit.

## Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

### Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

- qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %).
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

| Investissement de 10 000 EUR       | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 5 ans |
|------------------------------------|---------------------------|----------------------------|
| Coûts totaux                       | 343 EUR                   | 1 426 EUR                  |
| Incidence sur le rendement annuel* | 3,5 %                     | 2,1 %                      |

\* Ce tableau montre dans quelle mesure les coûts réduisent chaque année votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, il montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 12.3% avant déduction des coûts et de 10.3% après cette déduction.

## Composition des coûts

| Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie                         |                                                                                                                                                                                                                                                    | Si vous sortez après 1 an |
|-------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------|
| Coûts d'entrée                                                    | Jusqu'à 2.00% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du montant maximal que vous pourriez avoir à payer. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels                             | 200 EUR                   |
| Coûts de sortie                                                   | Pas de coût de sortie pour ce produit.                                                                                                                                                                                                             | 0 EUR                     |
| Coûts récurrents prélevés chaque année                            |                                                                                                                                                                                                                                                    |                           |
| Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation | 1.30% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.                                                                                                                      | 127 EUR                   |
| Coûts de transaction                                              | 0,16% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue. | 16 EUR                    |
| Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions              |                                                                                                                                                                                                                                                    |                           |
| Commissions liées aux résultats                                   | Pas de commission liée aux résultats.                                                                                                                                                                                                              | 0 EUR                     |

## Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Du fait de l'exposition du fonds au marché actions, la période de détention recommandée est de 5 ans.

Cependant, vous pouvez demander le rachat de vos parts, sans pénalité, tous les jours pendant cette période selon les modalités décrites dans le prospectus, ou conserver l'investissement plus longtemps.

Une détention inférieure à la période de détention recommandée peut être préjudiciable à l'investisseur. Veuillez consulter la section « Que va me coûter cet investissement ? » pour plus de détails.

Un mécanisme de plafonnement des rachats "Gates" peut être mis en œuvre par la Société de Gestion. Pour plus d'informations sur ce mécanisme, veuillez-vous reporter à la rubrique "Mécanisme de plafonnement des rachats Gates" du prospectus et l'article 8 des statuts, disponible sur le site internet: [www.comgest.com](http://www.comgest.com).

## Comment puis-je formuler une réclamation ?

En cas de difficulté dans la compréhension et/ou la souscription du produit, n'hésitez pas à nous contacter: Comgest S.A. - 17, square Edouard VII - 75009 Paris - France - [www.comgest.com](http://www.comgest.com) - [info@comgest.com](mailto:info@comgest.com)

## Autres informations pertinentes

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performances passées au cours des 7 dernières années et scénarios de performance précédents: [www.comgest.com](http://www.comgest.com)

Politique et rapports ESG: <https://www.comgest.com/fr/fr/professionnel/notre-metier/esg>

**Objectif** : Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentielles y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

## Produit

### COMGEST RENAISSANCE EUROPE P

COMGEST S.A.

FR001400BE07

Initiateur : Comgest S.A., société du groupe Comgest - [www.comgest.com](http://www.comgest.com)

Appelez le: 01 44 94 19 00 pour plus d'informations.

L'Autorité des Marchés Financiers est chargée du contrôle de Comgest S.A. en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Ce produit est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Comgest S.A. est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Date de publication: 15 décembre 2025

## En quoi consiste ce produit ?

**Type** Ce véhicule d'investissement est une société d'investissement à capital variable (SICAV) conforme à la Directive européenne 2009/65/CE.

**Durée** 99 ans.

**Objectifs** L'objectif de gestion est de rechercher une performance sans référence à un indice, dans une optique moyen/long terme au travers d'une sélection de titres basée sur des critères liés à l'entreprise et non aux marchés boursiers européens. Le produit est investi à hauteur de 75% en titres éligibles au Plan d'Epargne en Actions (PEA). Le produit pourra être exposé à hauteur de 20% en titres de créance négociables, instruments monétaires, obligations et titres d'Etat orientés sur les marchés boursiers des pays de l'Union Européenne. Il pourra investir dans des instruments dérivés afin de couvrir son exposition aux risques actions et de change. Ce produit est géré de façon active. Le gérant sélectionne les valeurs de façon discrétionnaire sans contrainte de répartition géographiques, sectorielles ou de capitalisation boursière (grandes, moyennes, petites) ni contrainte relative à un indice. Le fonds n'est pas géré par rapport à un indice, cependant sa performance peut être, à titre purement informatif et a posteriori, comparée à la performance du MSCI Europe.

**Investisseurs de détail visés** Ce fonds est destiné à tous types d'investisseurs (investisseur de détail, professionnel ou contrepartie éligible) ayant une connaissance de base des instruments financiers, pouvant prendre une décision en connaissance de cause sur la base du prospectus du fonds et capables de supporter la perte de leur investissement dans la mesure où ce fonds ne fait pas l'objet d'une garantie. Ce fonds convient aux investisseurs dont l'objectif principal est la croissance de leur investissement sur le long terme (au-delà de 5 ans)

**SFDR** Le fonds a été classifié comme un fonds « Article 8 » en vertu du Règlement UE Sustainable Finance Disclosure (« SFDR »), c'est-à-dire un fonds qui promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales. Bien que le fonds n'ait pas pour objectif l'investissement durable, il s'engage à avoir une proportion minimale de 10% d'investissements durables qui contribuent à des objectifs environnementaux et/ou sociaux.

**Affectation des sommes distribuables** Capitalisation du résultat net et des plus-values réalisées.

**Dépositaire** CACEIS Bank

**Information concernant le produit** Le dernier prospectus et les derniers documents d'informations périodiques réglementaires, ainsi que toutes autres informations pratiques sont disponibles en français gratuitement sur simple demande écrite auprès de Comgest S.A. - 17, square Edouard VII - 75009 Paris - France ou à l'adresse électronique suivante: [info@comgest.com](mailto:info@comgest.com). Les informations relatives aux autres catégories d'actions existantes sont disponibles selon les mêmes modalités. La valeur liquidative est disponible sur simple demande auprès de Comgest S.A. et sur son site internet: [www.comgest.com](http://www.comgest.com). Les détails de la Politique de Rémunération actuelle de Comgest S.A. sont disponibles à l'adresse suivante: [www.comgest.com](http://www.comgest.com). Un exemplaire papier est mis à disposition sur simple demande écrite à l'adresse suivante : Comgest S.A. - 17, square Edouard VII - 75009 Paris - France.

## Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

### Indicateur de risque



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 années.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée, et vous pourriez obtenir moins en retour.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Ce fonds est classé dans la classe de risque 4 sur 7. Le risque de pertes potentielles liées à ses futurs résultats se situe à un niveau moyen. Ce fonds n'est pas garanti et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que sa performance soit affectée.

## Scénarios de performance

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit et/ou, en cas d'historique de performance insuffisant, d'une catégorie d'actions ou un d'indice de référence comparable, au cours des 10 dernières années. Les scénarios présentés représentent des exemples basés sur les résultats du passé et sur certaines hypothèses.

| Période de détention recommandée: 5 ans<br>Exemple d'investissement: 10 000 EUR |                                                                 | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 5 ans |
|---------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------|---------------------------|----------------------------|
| Scénarios                                                                       |                                                                 |                           |                            |
| <b>Minimum</b>                                                                  | Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement |                           |                            |
| <b>Scénario de tensions</b>                                                     | <b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>   | 3 870 EUR                 | 3 250 EUR                  |
|                                                                                 | Rendement annuel moyen                                          | -61,3 %                   | -20,2 %                    |
| <b>Scénario défavorable</b>                                                     | <b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>   | 7 830 EUR                 | 9 750 EUR                  |
|                                                                                 | Rendement annuel moyen                                          | -21,7 %                   | -0,5 %                     |
| <b>Scénario intermédiaire</b>                                                   | <b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>   | 10 820 EUR                | 16 060 EUR                 |
|                                                                                 | Rendement annuel moyen                                          | 8,2 %                     | 9,9 %                      |
| <b>Scénario favorable</b>                                                       | <b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>   | 14 670 EUR                | 20 840 EUR                 |
|                                                                                 | Rendement annuel moyen                                          | 46,7 %                    | 15,8 %                     |

**Scénario défavorable:** Ce type de scénario s'est produit entre Février 2024 et Février 2025 pour un investissement dans le produit lui-même ou simulé au moyen d'un indice de référence ou d'un proxy dans le cas de données historiques insuffisantes.

**Scénario intermédiaire:** Ce type de scénario s'est produit entre Février 2016 et Février 2021 pour un investissement dans le produit lui-même ou simulé au moyen d'un indice de référence ou d'un proxy dans le cas de données historiques insuffisantes.

**Scénario favorable:** Ce type de scénario s'est produit entre Décembre 2016 et Décembre 2021 pour un investissement dans le produit lui-même ou simulé au moyen d'un indice de référence ou d'un proxy dans le cas de données historiques insuffisantes.

Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le produit.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

## Que se passe-t-il si COMGEST S.A. n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le Produit est constitué comme une entité distincte de Comgest S.A.. En cas de défaillance de Comgest S.A. les actifs du Produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du Produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du Produit.

## Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

### Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

- qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %).
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

| Investissement de 10 000 EUR       | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 5 ans |
|------------------------------------|---------------------------|----------------------------|
| Coûts totaux                       | 214 EUR                   | 1 795 EUR                  |
| Incidence sur le rendement annuel* | 2,1 %                     | 2,4 %                      |

\* Ce tableau montre dans quelle mesure les coûts réduisent chaque année votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, il montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 12.3% avant déduction des coûts et de 9.9% après cette déduction.

## Composition des coûts

| Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie                         |                                                                                                                                                                                                                                                    | Si vous sortez après 1 an |
|-------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------|
| Coûts d'entrée                                                    | Pas de coût d'entrée pour ce produit.                                                                                                                                                                                                              | 0 EUR                     |
| Coûts de sortie                                                   | Pas de coût de sortie pour ce produit.                                                                                                                                                                                                             | 0 EUR                     |
| Coûts récurrents prélevés chaque année                            |                                                                                                                                                                                                                                                    |                           |
| Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation | 1.98% de la valeur de votre investissement par an. Cette classe ayant été récemment créée, le chiffre indiqué ici est une estimation des coûts.                                                                                                    | 198 EUR                   |
| Coûts de transaction                                              | 0,16% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue. | 16 EUR                    |
| Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions              |                                                                                                                                                                                                                                                    |                           |
| Commissions liées aux résultats                                   | Pas de commission liée aux résultats.                                                                                                                                                                                                              | 0 EUR                     |

## Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Du fait de l'exposition du fonds au marché actions, la période de détention recommandée est de 5 ans.

Cependant, vous pouvez demander le rachat de vos parts, sans pénalité, tous les jours pendant cette période selon les modalités décrites dans le prospectus, ou conserver l'investissement plus longtemps.

Une détention inférieure à la période de détention recommandée peut être préjudiciable à l'investisseur. Veuillez consulter la section « Que va me coûter cet investissement ? » pour plus de détails.

Un mécanisme de plafonnement des rachats "Gates" peut être mis en œuvre par la Société de Gestion. Pour plus d'informations sur ce mécanisme, veuillez-vous reporter à la rubrique "Mécanisme de plafonnement des rachats Gates" du prospectus et l'article 8 des statuts, disponible sur le site internet: [www.comgest.com](http://www.comgest.com).

## Comment puis-je formuler une réclamation ?

En cas de difficulté dans la compréhension et/ou la souscription du produit, n'hésitez pas à nous contacter: Comgest S.A. - 17, square Edouard VII - 75009 Paris - France - [www.comgest.com](http://www.comgest.com) - [info@comgest.com](mailto:info@comgest.com)

## Autres informations pertinentes

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Les scénarios de performances précédents sont disponibles sur [www.comgest.com](http://www.comgest.com). Actuellement, il n'y a pas suffisamment de données historiques pour fournir aux investisseurs des indications utiles sur les performances passées. Dès qu'il existera une année civile complète indiquant les performances passées, celles-ci seront affichées sur le site [www.comgest.com](http://www.comgest.com).

Politique et rapports ESG: <https://www.comgest.com/fr/fr/professionnel/notre-metier/esg>

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |                                                                                                                                        |                                            |                                                                                                                                                                                                                            |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>Par <b>investissement durable</b>, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.</p> <p>La <b>taxinomie de l'UE</b> est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'<b>activités économiques durables sur le plan environnemental</b>. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.</p> | Dénomination du produit :                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | COMGEST RENAISSANCE EUROPE                                                                                                             | Identifiant d'entité juridique :           | 9695002493FX1L4OLC85                                                                                                                                                                                                       |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | Caractéristiques environnementales et/ou sociales                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |                                                                                                                                        |                                            |                                                                                                                                                                                                                            |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |                                                                                                                                        |                                            |                                                                                                                                                                                                                            |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | ●● <input type="checkbox"/> Oui                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |                                                                                                                                        | ●● <input checked="" type="checkbox"/> Non |                                                                                                                                                                                                                            |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | <input type="checkbox"/>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | Il a réalisé des <b>investissements durables ayant un objectif environnemental</b> : ____%                                             | <input checked="" type="checkbox"/>        | Il promouvait des <b>caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)</b> et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de <b>36,63 %</b> d'investissements durables |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | <input type="checkbox"/>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE        | <input type="checkbox"/>                   | ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE                                              |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | <input type="checkbox"/>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE | <input checked="" type="checkbox"/>        | ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE                                       |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |                                                                                                                                        | <input checked="" type="checkbox"/>        | ayant un objectif social                                                                                                                                                                                                   |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | <input type="checkbox"/>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | Il a réalisé des <b>investissements durables ayant un objectif social</b> : ____%                                                      | <input type="checkbox"/>                   | Il promouvait des caractéristiques E/S, mais <b>n'a pas réalisé d'investissements durables</b>                                                                                                                             |
| <p>Les <b>indicateurs de durabilité</b> permettent d'évaluer la manière dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |                                                                                                                                        |                                            |                                                                                                                                                                                                                            |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | <p>Durant l'exercice clos à fin décembre 2025, les caractéristiques environnementales et/ou sociales de COMGEST RENAISSANCE EUROPE (la « SICAV ») ont été atteintes en ciblant et en investissant dans des sociétés ayant une qualité ESG globale positive.</p> <p>Afin de faciliter la sélection des sociétés dotées d'une qualité ESG globale positive, la Société de gestion a réalisé une analyse ESG de l'univers investissable afin d'identifier les sociétés présentant les meilleures caractéristiques ESG.</p> <p>Pour ce faire, la Société de gestion a évalué l'univers investissable de la SICAV à l'aide d'un processus de filtrages, négatif et positif, tel que décrit ci-dessous, afin d'affecter les entreprises présentant les caractéristiques ESG les plus faibles à la tranche inférieure de 20 % de l'univers investissable :</p> |                                                                                                                                        |                                            |                                                                                                                                                                                                                            |

#### Filtrage ESG négatif

Tout d'abord, la Société de gestion a appliqué, à l'univers investissable de la SICAV, (i) ses politiques d'exclusion telles que détaillées en annexe de la « Politique d'Investissement Responsable du Groupe Comgest » ainsi que (ii) un filtrage ESG basé sur les activités exercées par les sociétés concernées et sur leur conformité aux normes internationales. Ce processus a ainsi permis d'éliminer les sociétés engagées dans des activités considérées comme nuisibles c'est-à-dire présentant des risques environnementaux, sociaux ou de gouvernance importants et de les inclure dans la tranche inférieure de 20 % de l'univers investissable de la SICAV.

#### Filtrage ESG positif

Ensuite, à l'aide de son système propriétaire de notation ESG, la Société de gestion a inclus les sociétés notées entre 1 (Leader ESG) et 3 (Basique) dans la tranche supérieure de 80 % de l'univers investissable de la SICAV.

#### Ajustements à l'aide de notations ESG externes

Lorsque le filtrage ESG négatif n'a pas permis à lui seul d'atteindre au moins 20 % de l'univers investissable, les sociétés non classées ont alors été évaluées en fonction du score ESG attribué par un fournisseur de données externe.

Enfin, les investissements durables de la SICAV ont contribué aux objectifs environnementaux (tels qu'énoncés à l'article 9 du Règlement (UE) 202/852) et sociaux suivants :

##### **1. Objectifs environnementaux :**

La SICAV a investi dans des entreprises considérées comme un investissement durable qui contribuent à l'objectif environnemental suivant :

- (i) l'atténuation du changement climatique.

##### **2. Objectifs sociaux :**

La SICAV a investi dans des entreprises considérées comme un investissement durable qui contribuent à un ou plusieurs des objectifs sociaux suivants :

- (i) la promotion de niveaux de vie adéquats et le bien-être des utilisateurs finaux, et
- (ii) une communauté inclusive et durable.

#### **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité**

A fin décembre 2025, la SICAV a atteint les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues, à savoir :

- (i) 100 % des sociétés détenues en portefeuille avaient une note ESG dans la tranche supérieure de 80 % de l'univers investissable ;
- (ii) aucune des sociétés détenues en portefeuille n'était impliquée dans des activités exclues au titre du filtrage ESG négatif (cf. question précédente) ; et
- (iii) 36,63 % des actifs étaient considérés, selon la Société de gestion, comme des investissements durables.

Le respect des politiques d'exclusion et de l'analyse ESG fait l'objet de contrôle avant et après investissement et les listes d'exclusion sont mises à jour chaque trimestre.

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

| Indicateurs de durabilité                                                                              | A fin décembre 2024 | A fin décembre 2023 | A fin décembre 2022 |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------|---------------------|---------------------|
| Pourcentage de sociétés détenues en portefeuille ayant une note ESG dans la tranche supérieure de 80 % | 100 %               | 100 %               | 100 %               |
| Pourcentage de sociétés impliquées dans des activités exclues                                          | Aucune              | Aucune              | Aucune              |
| Pourcentage d'actifs considérés, selon la Société de gestion, comme des investissements durables       | 31,29 %             | 34,31 %             | 33,47 %             |

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?**

La SICAV a investi 36,63 % de ses actifs dans des investissements durables qui ont contribué à des objectifs environnementaux et/ou sociaux listés ci-dessus.

Description de la manière dont les investissements durables ont contribué aux objectifs d'investissements durables

La contribution des investissements durables aux objectifs environnementaux et/ou sociaux énumérés ci-dessus est mesurée par la Société de gestion à l'aide d'une analyse propriétaire au regard du bon respect d'au moins un des critères suivants :

**Pour les objectifs sociaux :**

- au moins 25 % du chiffre d'affaires de la société détenue en portefeuille est généré par des activités commerciales qui contribuent à un ou plusieurs des Objectifs de développement durable des Nations unies (ODD n° 2, 3, 4, 6, 7, 8, 9, 11 et 12)<sup>1</sup>.

**Pour les objectifs environnementaux :**

- au moins 5 % du chiffre d'affaires de la société détenue en portefeuille est déclaré provenant d'activités alignées sur la taxinomie (revenus alignés sur la taxinomie) ou est estimé, en utilisant les critères de contribution substantielle de la taxinomie, comme provenant d'activités qui contribuent de manière substantielle à un objectif environnemental selon la taxinomie ("Revenus Contribuant Substantiellement") ; ou
- au moins 10 % des dépenses d'investissement (CapEx) de l'entreprise sont déclarées provenant d'activités alignées sur la taxinomie ou sont estimées, en utilisant les critères de contribution substantielle de la taxinomie, comme provenant d'activités qui contribuent de manière substantielle à un objectif environnemental selon la taxinomie ("CapEx Contribuant Substantiellement") ; ou
- le pourcentage de CapEx déclaré aligné à la taxinomie, divisé par le pourcentage du chiffre d'affaires déclaré aligné à la taxinomie ou le CapEx Contribuant Substantiellement divisé par le pourcentage des Revenus Contribuant Substantiellement, est supérieur à 1 ; ou
- une entreprise détenue en portefeuille dont les objectifs climatiques à court terme ont été approuvés par la Science Based Targets Initiative (SBTi).

**Les principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisé n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social?**

<sup>1</sup> ODD 2 – « Faim zéro », ODD 3 – Bonne santé et bien-être, ODD 4 – Éducation de qualité, ODD 6 – Eau propre et assainissement, ODD 7 – Énergie propre et d'un coût abordable, ODD 8 – Travail décent et croissance économique, ODD 9 – Industrie, Innovation et Infrastructure, ODD 11 – Villes et communautés durables et ODD 12 – Consommation et production responsables.

plus significatives de décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Une évaluation a été effectuée pour veiller à ce que les investissements identifiés comme contribuant à un ou plusieurs des objectifs environnementaux et/ou sociaux ci-dessus ne causent pas de préjudice important à l'un de ces objectifs.

Pour ce faire, la Société de gestion a assuré l'évaluation et le suivi des 14 indicateurs obligatoires des principales incidences négatives (« PAIs ») tels que mentionnés à l'Annexe 1 du Règlement délégué (UE) 2022/1288 et, dans la mesure du possible, d'indicateurs facultatifs pertinents. La Société de gestion a également cherché à s'assurer que ces investissements étaient conformes aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme et aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.

*Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

Afin de veiller à ce que les investissements durables de la SICAV ne nuisent pas de manière significative aux objectifs environnementaux ou sociaux, la Société de gestion a évalué et surveillé les 14 PAIs mentionnés dans l'Annexe 1 du règlement délégué SFDR (UE 2022/1288) et les indicateurs facultatifs pertinents.

La Société de gestion a utilisé des données externes, le cas échéant, et s'est également fondée sur une évaluation qualitative à l'aide d'informations provenant directement de la société ou de ses propres recherches et connaissances sur les impacts potentiellement significatifs de l'industrie ou du secteur concerné.

L'évaluation effectuée par la Société de gestion s'est concentrée sur les PAIs qui sont considérés importants, en fonction du secteur dans lequel la société détenue opère. Pour les sociétés détenues qui opèrent dans des secteurs ayant un impact limité sur un ou plusieurs PAIs, il n'a pas été nécessaire de procéder à une évaluation détaillée des impacts. Dans ce cas, une brève conclusion a été fournie pour expliquer qu'il n'y avait pas de préjudice significatif sur le PAI en question compte tenu du secteur dans lequel l'entreprise opère. Pour les PAIs qui sont considérés importants au regard du secteur dans lequel la société détenue opère, une évaluation détaillée a été réalisée pour déterminer si la société causait un préjudice significatif. Cette évaluation comprend des mesures quantitatives (seuils applicables à certains PAIs) et des mesures qualitatives (évaluation de l'existence de politiques/procédures et des mesures prises par la société concernée pour éviter tout préjudice significatif). En l'absence de données spécifiques sur le PAI concerné, d'autres facteurs ont été utilisés pour évaluer le préjudice significatif (par exemple, en l'absence de données sur les déchets dangereux, la Société de gestion évalue si une entreprise opère dans une zone sensible à la biodiversité et si elle fait l'objet de controverse(s)). Lorsqu'une société détenue en portefeuille a été évaluée comme ayant une incidence négative significative, elle n'a pas été considérée comme un investissement durable.

*Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ?*

La Société de gestion a également évalué la conformité des sociétés avec les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les principes du Pacte mondial des Nations unies (les « Principes ») par le biais d'un suivi régulier visant à détecter toute violation signalée des normes internationales (cette évaluation est couverte par le PAI 10) et à déterminer si les sociétés détenues en portefeuille ont mis en place des processus et des mécanismes de conformité pour aider à respecter les Principes (cette évaluation est couverte par le PAI 11). Lorsqu'une société détenue en portefeuille ne respectait pas les présents Principes, elle n'a pas été considérée comme un investissement durable.

|                                                                                   |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
|-----------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|                                                                                   | <p>La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.</p> <p>Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
|  | <p><b>Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?</b></p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
|                                                                                   | <p>La SICAV a pris en compte les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité en évaluant les 14 PAIs obligatoires mentionnés à l'Annexe 1 du Règlement délégué (UE) 2022/1288. Pour évaluer ces 14 PAIs obligatoires, la Société de gestion a utilisé des données externes lorsqu'elles étaient disponibles et s'est appuyée sur des informations provenant directement de la société concernée ou sur ses propres recherches et connaissances de l'industrie ou du secteur concerné.</p> <p>L'équipe d'investissement de la Société de gestion a examiné et pris en compte ces 14 PAIs, en identifiant des enjeux spécifiques pour plusieurs d'entre eux :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <u>PAIs 1 à 6 – Émissions de gaz à effet de serre</u> : Les principaux émetteurs du portefeuille sont des entreprises dont les émissions proviennent de leur chaîne de valeur (Scopes 2 et 3). La SICAV n'est désormais plus exposée au secteur de l'aviation.</li> <li>- <u>PAIs 7 « Biodiversité », 8 « Eau » et 9 « Déchets »</u> : La SICAV présente une faible exposition aux entreprises ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité. Un dialogue a par ailleurs été engagé avec des entreprises exposées aux risques de perte de biodiversité.</li> <li>- <u>PAI 12 « Écart de rémunération entre femmes et hommes non corrigé » et PAI 13 « Mixité au sein des organes de gouvernance »</u> : Si l'écart de rémunération ne montre pas d'amélioration, la diversité au sein des conseils d'administration demeure globalement satisfaisante. Des échanges ont également été menés avec plusieurs entreprises sur la qualité de la gouvernance et les politiques de rémunération.</li> </ul> <p>À l'issue de cet examen, l'équipe poursuivra le suivi des PAIs et mènera des actions d'engagement ciblées lorsque cela sera pertinent. Elle continuera également à participer à des initiatives d'engagement collaboratif afin d'encourager les évolutions positives et le partage des meilleures pratiques sur les enjeux environnementaux et sociaux.</p> <p>Sur le pilier environnemental, la priorité sera donnée aux entreprises exposées aux risques physiques du changement climatique, notamment celles disposant d'actifs fixes importants et de chaînes d'approvisionnement complexes.</p> <p>Sur le pilier social, l'engagement se concentrera sur les entreprises exposées aux risques liés aux conditions de travail et aux droits humains.</p> <p>En matière de gouvernance, l'accent sera mis sur les entreprises exposées aux enjeux liés à l'intelligence artificielle, en particulier dans les secteurs des logiciels, des technologies de l'information et des services informatiques.</p> |



## Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir :

A fin décembre 2025, les principaux investissements de la SICAV étaient les suivants :

| Investissements les plus importants | Secteurs              | % d'actifs | Pays      |
|-------------------------------------|-----------------------|------------|-----------|
| ASML Holding NV                     | Technologie           | 5,93 %     | Pays Bas  |
| Schneider Electric SE               | Industrie             | 5,58 %     | France    |
| Air Liquide SA                      | Produits de base      | 5,12 %     | France    |
| EssilorLuxottica SA                 | Pharma/Santé          | 4,75 %     | France    |
| Industria de Diseno Textil, S.A.    | Consommation Cyclique | 3,72 %     | Espagne   |
| Alcon AG                            | Pharma/Santé          | 3,63 %     | Suisse    |
| Novonesis A/S Class B               | Produits de base      | 3,42 %     | Danemark  |
| Wolters Kluwer N.V.                 | Industrie             | 3,39 %     | Pays Bas  |
| Amadeus IT Group SA Class A         | Consommation Cyclique | 3,36 %     | Espagne   |
| SAP SE                              | Technologie           | 3,28 %     | Allemagne |
| Adyen NV                            | Services Financiers   | 3,13 %     | Pays Bas  |
| Dassault Systemes SE                | Technologie           | 2,92 %     | France    |
| Novo Nordisk A/S Class B            | Pharma/Santé          | 2,90 %     | Danemark  |

Les investissements ci-dessus représentent la plus grande partie des investissements effectués au cours de l'exercice clos à fin décembre 2025 et sont calculés à intervalles appropriés afin d'être représentatifs de la période considérée.



## Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

A fin décembre 2025, la proportion d'investissements durables était de 36,63 % et incluait 16,61 % d'investissements durables ayant un objectif environnemental et 20,01 % d'investissements durables ayant un objectif social :

| Ventilation de la proportion d'investissements pour chacun des objectifs environnementaux énoncés à l'article 9 du Règlement (UE) 2020/852 |         |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|
| Objectifs environnementaux                                                                                                                 | %       |
| L'atténuation du changement climatique                                                                                                     | 16,61 % |

| Ventilation de la proportion d'investissements pour chacun des objectifs sociaux listés en page 3 ci-dessus |        |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|
| Objectifs sociaux                                                                                           | %      |
| La promotion de niveaux de vie adéquats et le bien-être des utilisateurs finaux                             | 15,41% |
| Une communauté inclusive et durable                                                                         | 4,60%  |

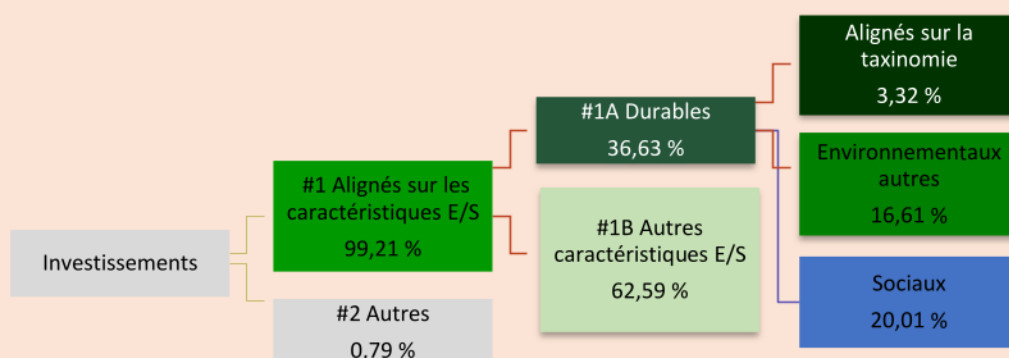
L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

## ● Quelle était l'allocation des actifs ?

A fin décembre 2025, l'allocation des actifs était la suivante :

- 99,21 % des actifs de la SICAV étaient alignés sur les caractéristiques environnementales et sociales promues par la SICAV dont 36,63 % d'investissements durables ;

- 0,79% des actifs de la SICAV n'étaient pas alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- La sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social ;
- La sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

### ● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

A fin décembre 2025, les investissements de la SICAV ont été réalisés dans les secteurs économiques suivants :

| Secteur                   | % d'actifs |
|---------------------------|------------|
| Pharma/Santé              | 19,18 %    |
| Industrie                 | 18,88 %    |
| Consommation Cyclique     | 17,49 %    |
| Technologie               | 15,95 %    |
| Services Financiers       | 10,30 %    |
| Produits de base          | 9,77 %     |
| Consommation Non Cyclique | 7,16 %     |
| Liquidités                | 0,79 %     |
| Services de communication | 0,49 %     |

En raison des arrondis, la somme des chiffres peut ne pas être égale à 100 %.

A fin décembre 2025, les investissements de la SICAV ont été réalisés dans les sous-industries suivantes :

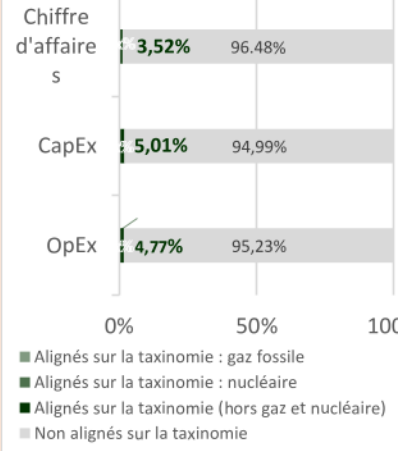
| Sous-industrie          | % d'actifs |
|-------------------------|------------|
| Fournitures Médicales   | 10,27 %    |
| Logiciels d'Application | 6,76 %     |

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |                                                                                                                                                                      |                                                   |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------|
| <p>Les <b>activités habilitantes</b> permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.</p> <p>Les <b>activités transitoires</b> sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.</p> <p>Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>du <b>chiffre d'affaires</b> pour refléter la part des revenus provenant des</li> </ul> | Composants et Équipements Électriques                                                                                                                                | 6,23 %                                            |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | Matériaux et équipements semi-conducteurs                                                                                                                            | 5,96 %                                            |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | Produits pour l'Industrie du Bâtiment                                                                                                                                | 5,66 %                                            |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | Produits de soins personnels                                                                                                                                         | 5,64 %                                            |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | Vêtements, accessoires et produits de luxe                                                                                                                           | 5,61 %                                            |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | Gaz Industriels                                                                                                                                                      | 5,42 %                                            |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | Outils et Services Appliqués aux Sciences Biologiques                                                                                                                | 5,39 %                                            |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | Hotels, centres de villégiature et compagnies de croisière                                                                                                           | 5,28 %                                            |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | Vente au Détail de Vêtements                                                                                                                                         | 4,95 %                                            |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | Produits Chimiques Spécialisés                                                                                                                                       | 4,34 %                                            |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | Bourses et données financières                                                                                                                                       | 4,17 %                                            |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | Services de Recherche et Conseil                                                                                                                                     | 3,92 %                                            |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | Services de traitement des transactions et des paiements                                                                                                             | 3,11 %                                            |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | Machines, fournitures et composants industriels                                                                                                                      | 3,06 %                                            |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | Équipements Médicaux                                                                                                                                                 | 2,67 %                                            |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | Équipements et instruments électroniques                                                                                                                             | 2,15 %                                            |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | Courtiers en Assurance                                                                                                                                               | 2,04 %                                            |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | Constructeurs Automobiles                                                                                                                                            | 1,65 %                                            |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | Aliments et Viandes Conditionnés                                                                                                                                     | 1,18 %                                            |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | Conseils Liés aux Technologies de l'Information et Autres Services                                                                                                   | 1,08 %                                            |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | Banques de Dépôt et de Gestion des Biens                                                                                                                             | 0,98 %                                            |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | Distribution de Produits de Santé                                                                                                                                    | 0,86 %                                            |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | Liquidités                                                                                                                                                           | 0,79 %                                            |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | Films et Divertissements                                                                                                                                             | 0,49 %                                            |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | Distillateurs et Négociants de Vins                                                                                                                                  | 0,33 %                                            |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | <p><i>En raison des arrondis, la somme des chiffres peut ne pas être égale à 100 %.</i></p>                                                                          |                                                   |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | <p><b>Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE?</b></p>                        |                                                   |
| <p>A fin décembre 2025, le pourcentage d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui étaient alignés sur la Taxinomie de l'UE (en prenant en compte le chiffre d'affaires des entreprises en question) était de 0% de l'actif net de la SICAV.</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |                                                                                                                                                                      |                                                   |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | <p><b>Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE<sup>2</sup> ?</b></p> |                                                   |
| <input type="checkbox"/>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | <p>Oui :</p>                                                                                                                                                         |                                                   |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | <input type="checkbox"/> Dans le gaz fossile                                                                                                                         | <input type="checkbox"/> Dans l'énergie nucléaire |
| <input checked="" type="checkbox"/>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | <p>Non</p>                                                                                                                                                           |                                                   |
| <p><b>Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.</b></p>                                                 |                                                                                                                                                                      |                                                   |

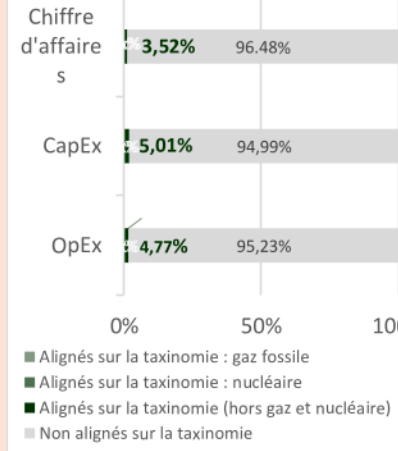
<sup>2</sup> Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

- activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple.
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, **dont obligations souveraines\***



2. Alignement des investissements sur la taxinomie, **hors obligations souveraines\***



Ce graphique représente 100% des investissements totaux

\* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

 Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

A fin décembre 2025, le pourcentage d'investissements réalisés dans des activités transitoires et/ou habilitantes était de 0 % de l'actif net de la SICAV.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

|                     |        |
|---------------------|--------|
| A fin décembre 2024 | 0 %    |
| A fin décembre 2023 | 1,29 % |

 **Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE ?**

A fin décembre 2025, la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE représentait 16,61 % de l'actif net de la SICAV.

Après évaluation de l'éligibilité à la taxinomie et de l'alignement potentiel sur la taxinomie des investissements durables ayant un objectif environnemental, la Société de gestion a estimé que ces sociétés faisaient preuve d'une progression positive vers l'alignement sur la taxinomie de l'UE et contribuaient ainsi aux objectifs environnementaux identifiés.

 **Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?**

A fin décembre 2025, la proportion d'investissements durables ayant un objectif social représentait 20,01 % de l'actif net de la SICAV.



**Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?**

A fin décembre 2025, la SICAV détenait des liquidités aux fins de respecter des engagements de trésorerie à court terme.



**Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?**

Plusieurs mesures ont été prises pour d'atteindre les caractéristiques E/S au cours de l'exercice clos à fin décembre 2025 :

**Activités d'engagement** : entretenir des relations actives avec les sociétés en portefeuille constitue un aspect essentiel de notre processus d'investissement.

Ainsi, au cours de l'exercice, 46 activités d'engagement ont été menées avec 24 sociétés présentes dans le portefeuille de la SICAV, afin de les aider à améliorer leurs pratiques ESG dont 28 % portaient sur des problématiques environnementales, 28 % sur des problématiques de gouvernance, 7 % sur des problématiques sociales et 37 % sur des problématiques ESG.

**Exercice des droits de vote** : la Société de gestion exerce son droit de vote lors des assemblées générales des sociétés détenues en portefeuille conformément aux valeurs de bonne gouvernance et aux principes de vote qui ont été définis à l'aune des réglementations, des normes du secteur et des bonnes pratiques. La société de gestion a pour objectif de voter systématiquement à toutes les assemblées générales, chaque fois que cela est techniquement possible.

Ci-dessous la répartition des votes au cours de l'exercice clos à fin décembre 2025 :

| Répartition des votes             | %      |
|-----------------------------------|--------|
| Votes « Pour »                    | 86,4 % |
| Votes « Contre »                  | 12,3 % |
| Abstention ou Refus de voter      | 1,4 %  |
| Votes en accord avec la direction | 87,9 % |
| Votes contre la direction         | 12,1 % |